

# LA LETTRE DU PATRIMOINE

n° 66 TRIMESTRIEL 04 | 05 | 06 2022



Grand Hornu, Boussu, G. Focant © SPW-AWaP

Agence wallonne du Patrimoine

Rue du Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)

Bureau de dépôt : Liège X • P501407







Entrée monumentale du Grand-Hornu, Boussu.  
G. Focant © SPW-AWaP

#### ■ PATRIMOINE EUROPÉEN

- 4 | Le **conflit Russie – Ukraine** :  
Que font les **acteurs du patrimoine** ?

#### ■ CLASSEMENT

- 6 | La **grange à la Dîme** de **Marilles**

#### ■ ARCHÉOLOGIE

- 8 | **ADN et commerce** de l'ivoire au **Moyen Âge**, au départ d'une **pièce d'échecs** découverte à **Jambes**
- 10 | **Blandain/Tournai**.  
Découverte d'un **habitat** de la fin de l'**Âge du Bronze final** et du **début du premier Âge du Fer**
- 12 | Un **abri antiaérien** redécouvert dans le **parc Crombez** à **Tournai**

#### ■ FORMATION AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE

- 14 | Du côté du **projet Interreg VA**  
*La Pierre sèche en Grande Région*  
**En route vers la qualification...**
- 15 | **Gestionnaires de chantier Patrimoine**
- 15 | **Master de spécialisation** interuniversitaire
- 16 | La **problématique des végétaux** déstabilisant les **maçonneries anciennes** des **ruines du château Thierry**
- 17 | **Calendrier** des **formations**

#### ■ PUBLICATIONS

- 18 | **Catalogue des publications**
- 18 | *La céramique industrielle à Andenne* (xix<sup>e</sup> – xx<sup>e</sup> siècles)
- 19 | La **Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles (FAW&B)**, un nouveau chapitre **au service de l'archéologie**
- 20 | *Conseil d'Héraldique et de Vexillologie Armoiries de personnes physiques en Communauté française (2014-2021)*

#### ■ DU CÔTÉ ASSOCIATIF

- 21 | *#révolution de l'écrit*, une nouvelle exposition à découvrir à la **Maison du patrimoine médiéval mosan**
- 22 | La **Halle aux blés de Durbuy**, l'histoire d'un **bâtiment d'exception**
- 24 | **Patrimoine immobilier** et **développement durable**, des **initiatives pas à pas**
- 27 | Des **nouveaux outils** pour mieux **comprendre et valoriser** le **patrimoine rural**

#### ■ ÉVÉNEMENTS

- 28 | La **Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)** vous propose à nouveau des **conférences publiques**
- 29 | *Patrimoine & Innovation*, un programme en préparation
- 31 | Et de dix ! Les **sites miniers majeurs de Wallonie** fêtent l'anniversaire de leur inscription au **Patrimoine mondial**
- 33 | Découvrez les **fouilles** de la **place Saint-Lambert**  
*Dans les pas d'un archéologue*
- 34 | *Des Livres et vous*
- 34 | *Jeudi ? J'peux pas, j'ai Patrimoine*
- 34 | Exposition *Les aiguilleurs du temps*

#### ■ POUR LES PLUS JEUNES

- 35 | La **Halle aux blés de Durbuy**



# LE CONFLIT RUSSIE – UKRAÏNE : QUE FONT LES ACTEURS DU PATRIMOINE ?

Ce 24 février 2022 a réveillé de douloureux souvenirs dans les mémoires de beaucoup d'entre nous : une nouvelle guerre frappait l'Europe. Il y avait bien eu l'épisode de la Crimée en 2013 et le conflit arméno-azéri qui a connu son épilogue en 2020. Cette fois, une des plus grandes puissances mondiales initiait un conflit et des images de guerre froide nous revenaient en mémoire. Très vite, nous avons pris conscience du drame vécu par les populations et de l'urgence de les aider. Mais le pays en lui-même est aussi un territoire qui est marqué par ces affrontements ; des paysages, des villages, des villes et également un patrimoine menacés.

**P**our rappel, l'Ukraine est membre du Conseil de l'Europe et participe aux Journées européennes du Patrimoine, à l'accord partiel élargi des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ainsi qu'à trois de ces itinéraires culturels (<https://www.coe.int/fr/web/cultural-routes/ukraine>). Au niveau de l'UNESCO, l'Ukraine a sept biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, quatre inscriptions au Registre mémoire du monde, quatre reconnaissances au titre de la convention sur le patrimoine immatériel et huit réserves de biosphère. Cela ne représente évidemment qu'une partie de la richesse culturelle et naturelle du pays. On peut légitimement s'inquiéter des conséquences du conflit sur ce patrimoine.

Cette inquiétude s'est rapidement manifestée et des initiatives ont vu le jour. Elles émanent d'instances intergouvernementales ou du monde associatif. Elles sont officielles, formelles, opérationnelles ou symboliques. Il serait illusoire de vouloir être exhaustif car de nouvelles actions voient le jour presque quotidiennement mais il nous paraît utile d'en mentionner quelques-unes pour montrer comment agit la sphère internationale dans les cas de conflits.

La question de la protection du patrimoine lors de conflits armés se pose de longue date. La quatrième Convention de 1907 concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre instituait les bases d'une protection internationale pour les édifices consacrés aux arts et aux sciences et pour les monuments historiques. Des dispositions de la

Convention de Genève de 1949 interdisent les dommages intentionnels ou gratuits au patrimoine culturel. Ses protocoles additionnels (1977) renforcent cette consigne en interdisant les attaques contre les biens culturels, leur utilisation à l'appui de l'effort militaire ou encore d'en faire des objets de représailles. Toutefois, lorsque l'on parle de protection des biens culturels en cas de conflits armés, on évoque souvent, comme ce fut le cas pour l'Ukraine, la Convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflits armés et ses protocoles additionnels. Cette référence a été utilisée dans le cadre de nombreuses déclarations émanant tant de la Directrice générale de l'UNESCO que des Comités des conventions culturelles ou des réunions des ministres de la culture ou d'organisations non gouvernementales. Ces textes constituent effectivement des références incontournables mais ne sont pas les seules et d'autres viennent les compléter ou les renforcer. Un article de la Convention du patrimoine mondial est aussi à relever, même s'il ne vise pas spécifiquement les situations de conflits. En effet, l'article 6.3 prévoit que « *Chacun des États parties à la présente convention s'engage à ne prendre délibérément aucune mesure susceptible d'endommager directement ou indirectement le patrimoine culturel et naturel visé aux articles 1 et 2 qui est situé sur le territoire d'autres États parties à cette Convention* ». La référence à cette disposition est particulièrement importante au regard de la quasi-universalité de la Convention du patrimoine mondial qui a été ratifiée

par cent-nonante-quatre États et par le fait qu'elle vise également le patrimoine naturel qui n'entre pas dans le champ d'application de la Convention de La Haye et de ses protocoles additionnels. Nous sommes d'autant plus sensibles à cette disposition que la Belgique, avec l'Ukraine, fait partie des « forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et autres régions d'Europe ». D'autres éléments de jurisprudence sont également évoqués dans le cadre de ce conflit. Ainsi, la décision de la Cour pénale internationale de condamner pour crime de guerre un djihadiste malien pour la destruction des tombeaux de Tombouctou laisse entrevoir des sanctions pour les atteintes avérées au patrimoine.

De nombreux appels et déclarations ont été lancés en faveur du respect du patrimoine, de la solidarité envers l'Ukraine. Il serait fastidieux de vouloir les recenser tous mais nous mentionnerons cependant : la déclaration des ministres européens chargés de la Culture, de l'Audiovisuel et des Médias (Angers, 7-8 mars 2022 : <https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/media/okrf2izc/d%C3%A9claration-des-ministres-europ%C3%A9ens-charg%C3%A9s-de-la-culture-de-l-audiovisuel-et-des-m%C3%A9dias.pdf>), la déclaration de la Conférence des ministres de la Culture du Conseil de l'Europe sur l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine (Strasbourg, 1<sup>er</sup> avril 2022 : <https://rm.coe.int/0900001680a60b38>) et la déclaration adoptée par le Comité pour la protection des biens culturels



Cathédrale de Kiev. © [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/6/61/80-391-0151\\_Kyiv\\_St.Sophia%27s\\_Cathedral\\_RB\\_18\\_2\\_%28cropped%29.jpg/2560px-80-391-0151\\_Kyiv\\_St.Sophia%27s\\_Cathedral\\_RB\\_18\\_2\\_%28cropped%29.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/6/61/80-391-0151_Kyiv_St.Sophia%27s_Cathedral_RB_18_2_%28cropped%29.jpg/2560px-80-391-0151_Kyiv_St.Sophia%27s_Cathedral_RB_18_2_%28cropped%29.jpg)

en cas de conflits armés réuni en session extraordinaire le 18 mars (Déclaration sur la protection du patrimoine culturel en Ukraine - UNESCO Bibliothèque Numérique).

Le Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflits armés s'est réuni en session extraordinaire dès le 18 mars pour se pencher sur la situation du patrimoine ukrainien. Outre la déclaration déjà mentionnée, il a examiné la proposition du Bouclier bleu international et de l'Autriche d'accorder en urgence la protection renforcée à certains biens culturels. Le secrétariat de la Convention a été mandaté pour aider l'Ukraine à préparer les documents nécessaires et une assistance internationale de 50 000 dollars a été octroyée à l'Ukraine pour la prise de mesures de prévention. L'apposition du sigle du Bouclier bleu sur les biens culturels les plus importants est en cours avec l'aide de l'UNESCO. Un suivi satellitaire des sites les plus importants est également mis en place avec l'aide d'UNITAR (Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche). Un appel aux dons a aussi été lancé par l'institution.

2022 est l'année du cinquantième anniversaire de la Convention du patrimoine mondial et la session annuelle du Comité

du patrimoine mondial doit se tenir du 19 au 30 juin à Kazan en République du Tatarstan (Républiques de Russie). Organiser une session du Comité dans un pays partie à un conflit, suspecté de destruction volontaire du patrimoine pose questions non seulement à certains États mais également à des associations. Les appels se multiplient pour que cette réunion ne se tienne pas en Russie et sous présidence russe. Une telle décision relève du Comité du patrimoine mondial et nécessite une majorité des 2/3, soit de quatorze des vingt-et-un membres du Comité.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, il a été décidé de reporter la session afin de permettre aux membres du Comité de se coordonner et de trouver une solution plus consensuelle.

Le travail réalisé par les organisations non gouvernementales doit également être mentionné et salué. À travers leurs réseaux, elles reçoivent des informations de première main mais aussi des demandes parfois désespérées de leurs membres ukrainiens. Elles mobilisent leurs comités nationaux pour répondre au mieux aux demandes qu'elles reçoivent et pour faire parvenir les aides sollicitées. Les objectifs sont d'une part la mise en place de mesures de protection et la sécurisation des biens

culturels mais aussi la documentation, la numérisation ainsi que la collecte de preuves des destructions.

Les demandes portent également sur une assistance à distance (formations, mise à disposition de serveurs). Cette solidarité se met en place non seulement pour les monuments et sites mais aussi pour les musées, les collections et les archives. Elle s'exprime par la mise à disposition de matériel, par l'échange de bonnes pratiques, l'offre d'accueil de biens culturels mais également par l'appel à des dons en vue de préparer les inévitables reconstructions et restaurations dans l'après-conflit.

La situation est dramatique, le sentiment d'impuissance bien présent mais les forces se mobilisent pour sauver ce qui peut l'être mais, surtout, après l'arrêt des hostilités, les initiatives se mettent rapidement en place pour permettre aux Ukrainiens de retrouver leur patrimoine et de renouer avec leur histoire et leurs racines.

Gislaine DEVILLERS

# LA GRANGE À LA DÎME DE MARILLES



Grange à la Dîme, côté champs, Orp-Jauche. V. Léonard © AWaP

**En date du 14 mars 2022, Madame la Ministre du Patrimoine signait un arrêté de classement comme monument de la grange à la Dîme englobée dans la ferme Germeau, située à Marilles, commune d'Orp-Jauche. Afin de préserver l'environnement de ce bien, une zone de protection a été créée.**

**N**ous possédons très peu de renseignements historiques sur la ferme Germeau. De même, l'appellation « grange à la Dîme » n'apparaît, à notre connaissance, dans aucun texte et s'est probablement transmise oralement au cours des générations.

Cette ferme appartient à la famille Germeau depuis, au moins, la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, l'atlas cadastral de Popp mentionne déjà un certain H. Germeau comme propriétaire. D'après les historiens Tarlier et Wauters, la ferme appartenait auparavant à la famille Henrard et elle serait sans doute celle que les Longin de Budinghen ont possédée. En 1736, G. Everarts, écuyer, et I. de Longin en étaient les propriétaires. Cela ne nous éclaire malheureusement pas sur l'appellation « grange de la Dîme » qui devait être liée à une ferme appartenant au pouvoir décimateur.

L'implantation de la ferme Germeau, en contrebas de l'église et en lien étroit avec celle-ci, peut nous faire penser à la présence d'un ancien noyau domanial. Une autre ferme en quadrilatère existait également à proximité, à l'ouest de l'église. Cette ferme, appelée ferme de Marilles, a appartenu à la famille van Wonckel, seigneurs de Marilles de 1561 à 1615. Celle-ci a totalement disparu au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les deux fermes, proches l'une de l'autre, à proximité de l'église, ont certainement des origines très anciennes liées au pouvoir seigneurial ou décimateur. Outre les différentes familles qui ont eu le titre de seigneur de Marilles, on sait également que l'abbaye de la Ramée avait reçu, dès 1216, la dîme de Marilles cédée par le seigneur de Jauche. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer, à cet endroit, une grange dîmière.



## La grange à la Dîme de Marilles est le plus bel exemple subsistant de granges en pans-de-bois en Brabant wallon.

Sur la carte de Villaret (vers 1745), nous constatons qu'une ferme de plan approximativement quadrangulaire occupe l'emplacement de l'actuelle ferme Germeau. L'ancienne ferme de Marilles est également visible à l'ouest de l'église. La carte Ferraris (vers 1777) est étonnamment moins précise. L'ancienne ferme de Marilles est bien visible mais la ferme Germeau se résume à deux bâtiments séparés. Il est possible qu'il s'agisse d'une imperfection de cette carte. Il est également envisageable que les relevés aient été effectués en pleine reconstruction d'une grande partie du complexe car la plupart des volumes ont effectivement été reconstruits durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La ferme Germeau est un quadrilatère implanté en contrebas de l'église, au nord de celle-ci. On y accède par un chemin pavé longeant le mur du cimetière. L'entrée de la ferme s'effectue par un porche colombier sous toiture en

pavillon. Les bâtiments sont disposés autour d'une cour pavée. La grange à la Dîme est comprise dans l'aile nord de cet ensemble.

Il s'agit d'un édifice en long construit en colombage hourdé de briques sur soubassement en briques. La présence d'encoches dans la structure en bois, aux endroits où la brique a disparu, prouve qu'initialement le hourdage était composé d'un clayonnage recouvert de torchis.

La façade côté cour est percée d'une porte piétonne et de trois petites fenêtres à contrevents.

Le pignon donnant sur la cour, en partie masqué par le volume d'étable sous fenil qui le jouxte, est percé par une porte charretière rectangulaire.

Le pignon côté prairie, entièrement visible, est semblable au précédent. Il faut néanmoins préciser que sa partie supérieure est essentée de tuiles galbées rouges. Les marques d'assemblage sont encore bien visibles sur les diverses pièces d'ossature en bois. Ce marquage classique est composé d'une numérotation continue des traverses, de gauche à droite, et d'un rappel d'assemblage sur les poteaux, sablières et guettes.

La structure du pans-de-bois dont l'assemblage est réalisé de manière traditionnelle, tenons et mortaises, présente un dessin classique. Des poteaux sont disposés à intervalles réguliers et relient, d'une part, les sablières basses et hautes dans les murs gouttereaux, d'autre part, les sablières basses et l'embout des pannes dans les pignons. Les poteaux présentent une section plus importante lorsqu'ils correspondent aux fermes de charpente de la grange. Ces poteaux

sont reliés entre eux par des traverses disposées horizontalement à intervalles réguliers. Des guettes, courbes ou rectilignes, relient les sablières basses et certains poteaux, à une hauteur correspondant à celle du linteau des portes charretières. L'ensemble de la structure présente un aspect esthétique indéniable. Le choix des lisses, courbes et rectilignes, disposées de manière symétrique, contribue à cette harmonie d'ensemble voulue lors de la construction.

Le mur gouttereau arrière, entièrement aveugle, est dans un très bon état.

L'espace intérieur de la grange est composé d'un passage charretier entre les deux portes de grange. Celui-ci a conservé une partie de son dallage en pierre d'origine. Deux fermes de charpente à portique, présentant la même structure que les pignons, divisent l'intérieur. La sablière basse intérieure supportant les poteaux de bois est placée sur un muret de pierre. À noter la présence, sur celle-ci, de l'inscription gravée millésimée « E I 1744 » en face de la porte piétonne.

La toiture est recouverte de tuiles galbées rouges dont l'étanchéité est encore assurée par des torchettes.

La grange à la Dîme de Marilles est le plus bel exemple subsistant de granges en pans-de-bois en Brabant wallon. Il était important de protéger ce bien en tant que témoin d'une technique de construction dont les exemples deviennent malheureusement de plus en plus rares.

Vincent LÉONARD



Vue intérieure de la grange à la Dîme, Orp-Jauché. V. Léonard © AWaP

# ADN ET COMMERCE DE L'IVOIRE AU MOYEN ÂGE, AU DÉPART D'UNE PIÈCE D'ÉCHECS DÉCOUVERTE À JAMBES

L'opération d'archéologie préventive menée en 2017 à l'endroit de la retombée de la passerelle cyclo-piétonne L'Enjambée, le long de la Meuse, à Jambes, a mis au jour une part d'un habitat médiéval, comprenant probablement des écuries au rez-de-chaussée. Plusieurs découvertes remarquables, au sein des niveaux d'abandon et de destruction de la construction, soulignent le statut manifestement élitaire de ses habitants. C'est notamment le cas d'une pièce d'échecs en ivoire.



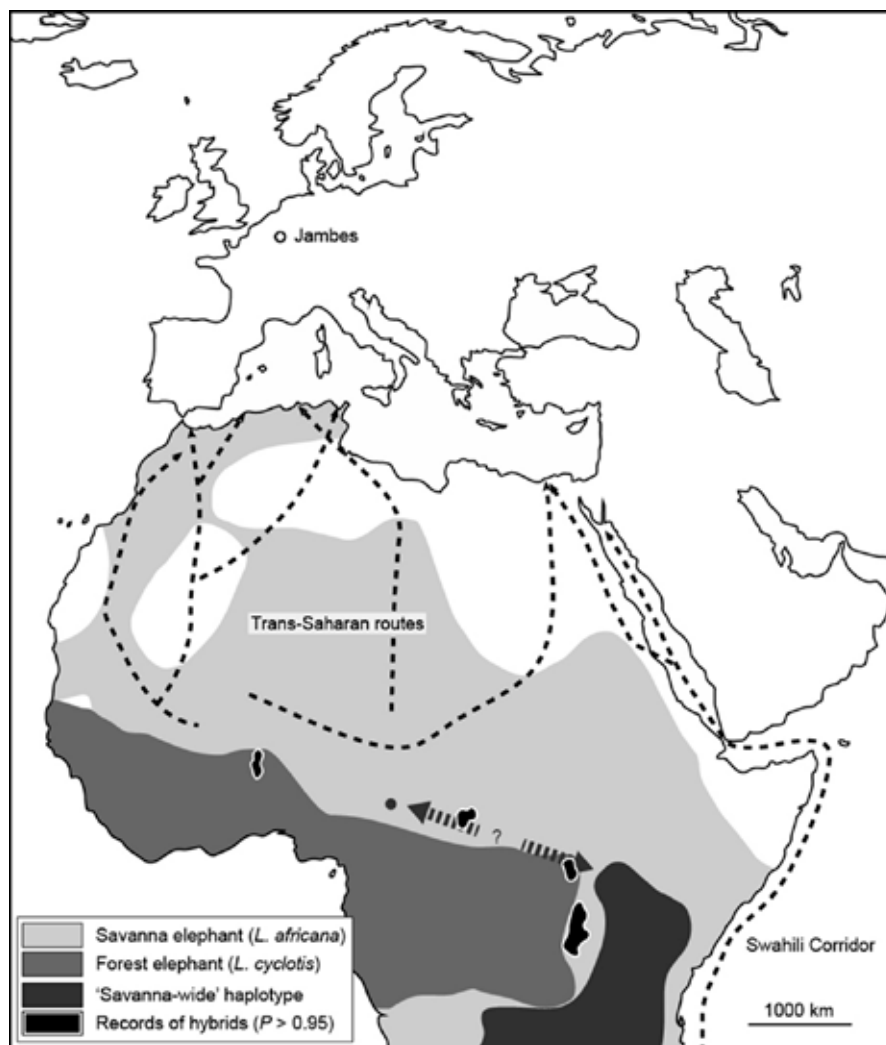
La pièce d'échecs en ivoire de Jambes. R. Gilles © SPW-AW&P

Cette pièce d'échecs, datée des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles et identifiée comme un cavalier, a été légèrement endommagée au moment de sa découverte. Sa restauration a fourni l'opportunité de prélever un petit fragment de la partie interne de l'objet, utilisé pour effectuer des analyses d'ADN ancien. Les résultats obtenus ont permis d'identifier précisément la matière première, à savoir l'ivoire d'un éléphant d'Afrique (GOFFETTE *et al.*, 2021). Ce premier constat correspond aux pratiques généralement observées pour le Moyen Âge occidental, usant préférentiellement de l'ivoire l'éléphant d'Afrique au lieu de l'éléphant d'Asie.

De nos jours, deux espèces distinctes d'éléphants d'Afrique sont reconnues : l'éléphant de forêt (*Loxodonta cyclotis*) et l'éléphant de savane (*Loxodonta africana*). Sur la base des données actuellement disponibles, l'une des séquences d'ADN récupérées sur la pièce d'échecs de Jambes se trouve uniquement parmi les séquences d'ADN modernes d'éléphants de savane, principalement présents dans les zones jouxtant la bordure sud du Sahara, ainsi qu'en Afrique orientale et australe (et appartenant à l'haplotype *Savanna-wide*). Les séquences modernes correspondant à notre ancienne séquence d'ADN sont représentées dans la plupart des spécimens originaires de Namibie (98 %), du Kenya (79 %) et de Tanzanie (56 %).



Cette pièce d'échecs, datée des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles et identifiée comme un cavalier, a été légèrement endommagée au moment de sa découverte. Sa restauration a fourni l'opportunité de prélever un petit fragment de la partie interne de l'objet utilisé pour effectuer des analyses d'ADN ancien.



Jambes et les voies commerciales empruntées par l'ivoire d'éléphant au cours du Moyen Âge.

Infographie Q. Goffette, IrSNB

Deux routes commerciales principales ont été utilisées au Moyen Âge pour transporter l'ivoire de l'Afrique subsaharienne vers le rivage méditerranéen, avant d'atteindre l'Europe. À partir du X<sup>e</sup> siècle après J.-C., l'ivoire d'éléphant a été exporté en grande quantité le long de la côte orientale de l'Afrique, puis à travers la Mer Rouge jusqu'en Égypte, par les ancêtres des Swahilis. Leurs sources d'ivoire les plus accessibles se trouvaient au Kenya, au Zimbabwe, au Mozambique et en Afrique du Sud. Au même moment, une route commerciale alternative a transporté l'ivoire provenant d'une autre source africaine. Cette route commerciale transsaharienne reliait le monde méditerranéen à l'Afrique subsaharienne via un réseau de routes caravanières

à travers le désert du Sahara, sous le contrôle de marchands amazighs.

En conclusion, la matière première de la pièce d'échecs de Jambes provient probablement d'une région d'Afrique orientale ou australe. L'ivoire a donc vraisemblablement été transporté le long de la route commerciale africaine passant par le corridor swahili. L'itinéraire précis suivi par cet ivoire depuis la rive africaine de la Méditerranée jusqu'à Jambes reste cependant inconnu.

Quentin GOFFETTE,  
Nathalie SUAREZ GONZALEZ,  
Raphaël VANMECHELEN,  
Erik VERHEYEN  
et Gontran SONET

## Bibliographie

VANMECHELEN R., TIMMERMANS J. & DEVILLERS C., 2018. Namur/Jambes : bâtiment médiéval et pion d'échecs, rue Mazy, *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 26, p. 176-181.

GOFFETTE Q., SUAREZ GONZALEZ N., VANMECHELEN R., VERHEYEN E. & SONET G., 2021. Tracking the origin of worked elephant ivory of a medieval chess piece from Belgium through analysis of ancient DNA. In : *International Journal of Osteoarchaeology*, 1-11. <https://doi.org/10.1002/oa.3041>

# BLANDAIN/TOURNAI.

## DÉCOUVERTE D'UN HABITAT

## DE LA FIN DE L'ÂGE DU BRONZE FINAL

## ET DU DÉBUT DU PREMIER ÂGE DU FER

En 2018, l'aménagement de la future zone d'activité économique de Tournai Ouest III aux alentours de Blandain a engendré une série d'interventions archéologiques dirigées par les équipes de l'AWaP.

La phase 1C des travaux a donné lieu à une évaluation archéologique des parcelles situées au nord-est de la zone. Exécutée entre juin et juillet 2020, l'évaluation a rapidement mis en évidence des structures archéologiques datées de la Protohistoire. La forte concentration de ces vestiges et leur excellent état de conservation ont motivé la planification de deux campagnes de fouille réalisées respectivement d'août à décembre 2020 et de mai à septembre 2021. Cinq secteurs ont ainsi été ouverts afin d'avoir une vue d'ensemble sur l'organisation de ce site. Cette méthode s'est révélée payante. En effet, parmi les différents secteurs, une zone d'habitat a pu être dégagée. Grâce aux vestiges et au matériel retrouvés, les autres secteurs ont quant à eux mis au jour des éléments liés aux différentes activités de la vie quotidienne de cette époque.

Le secteur 1 est marqué par la diversité des types de structures rencontrées. Ainsi, on retrouve en majorité un ensemble de fosses dites détritiques qui ont joué un rôle de dépotoir en emmagasinant un grand nombre d'artéfacts et de témoins biologiques (charbon, faune, flore...) de l'époque d'occupation. Quelques beaux exemples de céramiques y ont été découverts. Pour l'ensemble du site, cette céramique

permet de donner une datation approximative de la fin de l'Âge du Bronze final (950 - 800 a. C.). Cependant, certains objets témoignent aussi d'une occupation au tout début du premier Âge du Fer (800 - 650 a. C.). Il n'est pas exclu que le site ait connu plusieurs phases et qu'il ait été occupé lors de la transition entre l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer. Cet ensemble de fosses a également livré quelques beaux exemplaires de pesons et de fusaiöles. Ces objets témoignent d'un travail de tissage sur le site. Quelques éléments en grès dont des bouts de meules et des molettes mettent aussi en avant les opérations de mouture liées aux activités agricoles.

Outre une grande fosse d'extraction de limon, ce secteur a aussi révélé un grand nombre de silos, structures enterrées permettant la conservation des denrées alimentaires. L'un d'eux, le silo F003, est notamment très marquant. En effet, les parois rubéfiées de celui-ci témoignent qu'il a été abandonné à la suite d'un incendie menant à son remblaiement précipité. Dans le fond du silo, deux céramiques dans un excellent état de conservation ont été retrouvées. Elles étaient en lien avec une couche noirâtre, brûlée, composée de milliers de graines céréalières carbonisées. Une étude préliminaire de ces graines a permis d'identifier un certain nombre



Plan de l'évaluation et de la fouille de la phase 1C, Blandain (Tournai). © SPW-AWaP



Grâce aux vestiges et au matériel retrouvés, les autres secteurs ont quant à eux mis au jour des éléments liés aux différentes activités de la vie quotidienne de cette époque.



Sélection de céramiques associable au Bronze final IIIb, Blandain (Tournai). © SPW-AWap

d'essences telles que le blé amidonnier, l'orge ou l'épeautre mêlés à quelques plantes sauvages comme l'avoine folle ou le brome.

Lors de la fouille du secteur 3, une zone d'habitat a été dégagée. Elle se compose de trois bâtiments sur poteaux. Ces bâtiments en enfilade suivent la même orientation nord-ouest sud-est. À l'ouest, un édifice de 9,8 m sur 6 m est constitué de trois travées sur huit poteaux dont sept sont clairement attestés. Le plus grand bâtiment situé au centre mesure 15 m de long sur 5 à 7 m de large. Il possède des poteaux faitiers. La structure du dernier bâtiment pose davantage question. En effet, si huit poteaux sont bien attestés vers l'ouest, la partie orientale est fortement perturbée par des fosses postérieures et surtout par les aménagements d'un jardin contemporain. L'emprise minimum de cette construction atteint 9,3 m pour 6,9 m avec un probable prolongement vers l'est. Cette zone a fait l'objet d'un échantillonnage systématique qui a permis de faire une cartographie du phosphore disponible dans le sol. Cette analyse s'est révélée concluante. Tout d'abord, la concentration de phosphore retrouvée dans les échantillons témoigne que le niveau dégagé lors de la fouille est très proche du niveau d'occupation de l'époque. Les structures sont donc dans un excellent état de conservation. Ensuite, les résultats sont suffisamment probants que pour mettre en évidence des différences de concentration. Cette différence indique la présence ou non d'activité

anthropique selon les endroits. Enfin, grâce à une future analyse plus poussée, l'origine humaine, animale, végétale de ce phosphore pourra être établie. Les zones de passage, de parage d'animaux ou encore de paillage du sol pourront ainsi être identifiées clairement.

Dans ce secteur, une exceptionnelle découverte a également été faite dans la fosse F289. Posé contre la paroi est, un moule en terre cuite durci par cuisson a été dégagé. Cet objet dont les dimensions atteignent 7 cm de côtés pour une épaisseur de 1,7 à 2,4 cm permettait de façonner deux types de parures différentes. Sur la première face figurent deux pendeloques en feuilles stylisées avec anneaux aux extrémités.

La finesse du décor géométrique en triangles enchevêtrés et incisés est remarquable. La seconde face présente le modèle d'une rouelle traditionnelle à quatre rayons. À l'heure actuelle, nos recherches ne nous ont pas permis de trouver d'autres objets comparables. Seules des parures en tant que telles sont connues et retrouvées occasionnellement lors de fouilles. Cela ferait de ce moule un objet unique en Europe occidentale pour cette période.

Bien que l'étude de ce site remarquable n'en soit qu'à ses prémices, la fouille de cette occupation et les recherches qui en découleront permettront à l'avenir de mieux comprendre et appréhender les sites de la fin de l'Âge du Bronze final en Belgique et dans les pays limitrophes.

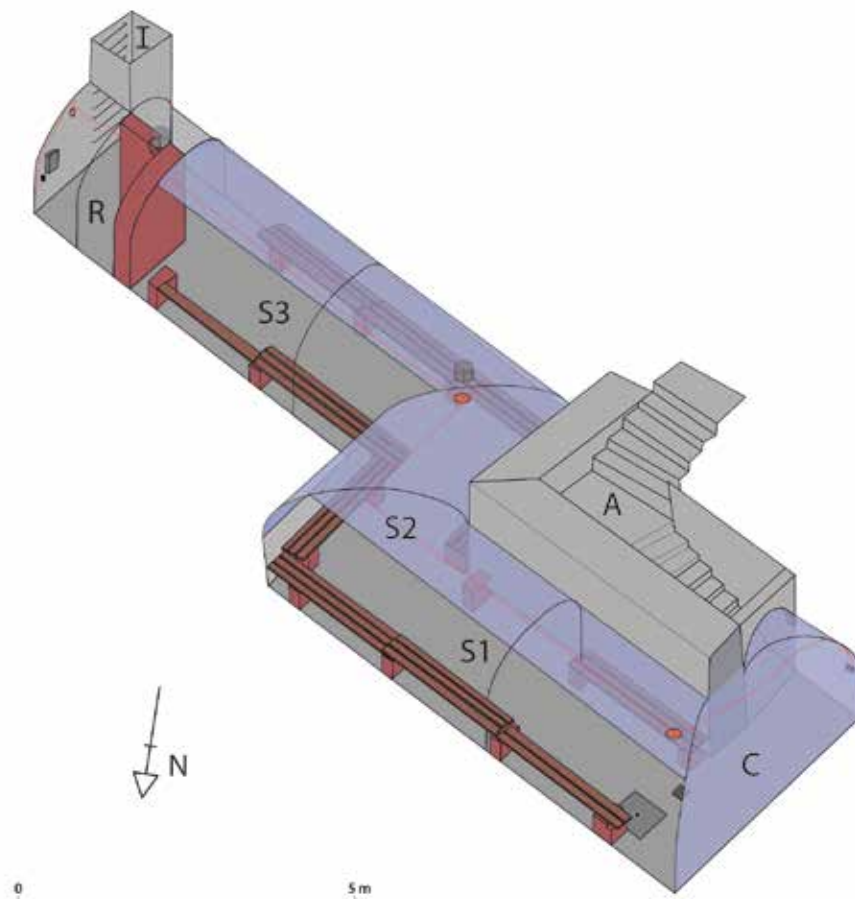
Olivier MORTIER



Moule biface en terre cuite retrouvé dans la structure F289, Blandain (Tournai). © SPW-AWap

# UN ABRI ANTIAÉRIEN REDÉCOUVERT DANS LE PARC CROMBEZ À TOURNAI

Enfoui depuis la tornade qui a dévasté la ville de Tournai en 1999, l'abri antiaérien du parc Crombez avait quasiment sombré dans l'oubli. Toutefois en septembre 2021, les travaux préparatoires à l'installation de chantier du vaste projet de réaménagement du quartier de la gare et de la rue Royale, l'ont remis au jour, offrant à l'AWaP l'opportunité d'en faire une approche archéologique.



Relevé de l'abri antiaérien, Tournai. A : accès ; C : couloir ; S1 à S3 : salles ; R : réduit ; I : issue de secours.

Infographie J. Huon © SPW-AWaP

Grâce aux moyens mis en œuvre par l'entreprise Eurovia (opérateurs et pelle mécanique), la cage d'escalier a pu être dégagée et un nettoyage des immondices accumulés au sein de l'abri a pu être effectué, ce qui a permis de rentrer dans l'abri et d'en faire un relevé complet à la station totale. À terme, cet abri devrait être préservé avec un accès limité à des fins mémorielles et scientifiques.

Édifié vraisemblablement durant le second semestre de l'année 1943, cet abri fait partie d'un lot de dix autres dont la construction a été décidée en mars de la même année. Ces travaux s'inscrivent dans un mouvement plus vaste d'organisation de la défense passive, qui voit le jour dès les années 1930,

mais qui sera davantage effectif vers 1938-1939 en Belgique.

Dès lors, l'abri antiaérien mis au jour dans le parc Crombez répond aux normes édictées pour ce type de construction. Il comprend deux accès situés aux extrémités opposées de l'édifice : l'un principal doté d'un escalier, l'autre est une issue de secours en cheminée pourvue d'échelons métalliques. L'escalier aboutit à un couloir étroit s'ouvrant sur une enfilade de trois salles disposées perpendiculairement les unes aux autres pour former une chicane afin de briser le souffle des explosions. Le long des murs de chaque salle sont aménagés des bancs. À la jonction entre le couloir et la première salle est creusée une citerne destinée à recueillir les eaux de

ruissellement. À l'extrémité sud-est de l'ensemble se trouve un réduit formé de deux cloisons réalisées en briques. Cet espace devait servir de lieu d'aisance et accueillir un WC portatif. Deux buses d'aération en béton sont percées dans la couverture des salles.

Les murs de la construction sont en pierre de gabarits variés qui témoignent d'un réemploi de matériaux. Il est possible que ces éléments aient été récupérés dans l'environnement immédiat puisque la ville était alors en ruines suite aux divers bombardements déjà subis. Par contre, la couverture de l'abri est formée d'une voûte en béton en plein cintre, matériau et forme offrant une bonne résistance aux impacts des bombes.





Abri antiaérien, vue des salles 3 et 2, Tournai. © SPW-AWaP

Les murs de la construction sont en pierre de gabarits variés qui témoignent d'un réemploi de matériaux.

Les dimensions de l'abri tournaisien se réfèrent aux prescrits de l'époque pour les tranchées-abris : hauteur de 2 m, largeurs d'1,80 m pouvant accueillir des personnes sur deux rangs et escaliers d'1 m de large. La longueur totale de l'abri correspond aux 13 m imposés dans la décision du collège échevinal de mars 1943. Ce volume devait accueillir cent personnes.

En 1952, l'État belge décide de procéder à la réhabilitation d'abris de passage dans plusieurs communes importantes. Celui du parc Crombez est alors recensé et signalé en bon état.

Il fait néanmoins l'objet d'un lifting en 1955 avec l'ajout notamment de toute l'installation électrique, avec un système d'éclairage double : des lampes fonctionnant sur l'électricité et d'autres sur batteries. Ces équipements sont toujours présents mais ne sont plus fonctionnels.

Cette étude archéologique de l'abri antiaérien de Tournai permet une analyse comparée avec d'autres constructions semblables récemment mises au jour en Hainaut, notamment à Gosselies, à Roux, à Mariemont, à Braine-le-Comte et à Havré-Ghislage. Elle a aussi été

l'occasion de découvrir un lot de documents conservés aux Archives de la Ville de Tournai, comprenant des plans de plus d'une septantaine d'abris associés à un plan général de leur situation, ainsi que le recensement de 1952 qui comptait encore plus d'une centaine d'abris en ville. Toutes ces données ont été encodées dans l'inventaire archéologique de l'AWaP afin de mieux cibler et gérer les futures interventions archéologiques.

Isabelle DERAMAIX  
et Michèle DOSOGNE



Abri antiaérien, vue du fond de la salle 3 avec le réduit à gauche et l'issue de secours à droite, Tournai. © SPW-AWaP

# DU CÔTÉ DU **PROJET INTERREG VA**

## *LA PIERRE SÈCHE EN GRANDE RÉGION*

### **EN ROUTE VERS LA QUALIFICATION...**

Depuis le mois de janvier 2022, sept stagiaires issus pour la plupart du secteur de la construction et des parcs et jardins suivent une formation qualifiante en technique de construction en pierre sèche.



Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu », Amay. G. Focant © SPW-AWaP

---

Cette formation professionnalisante se compose de six modules spécifiques répartis de janvier à juin et dispensés par trois artisans muraillleurs qualifiés.

---

Organisée dans le cadre du projet Interreg *Pierre sèche en Grande Région* et pour la première fois en Wallonie, cette formation professionnalisante se compose de six modules spécifiques répartis de janvier à juin et dispensés par trois artisans muraillleurs qualifiés, O. Doome, N. Hannard (asbl Habilux) et É. Duterte (membre de l'association française Artisans Bâtitseurs en Pierres sèches - ABPS). En outre, ce dernier a été désigné comme formateur-référent afin d'assurer un bon suivi de l'évolution de l'apprentissage des stagiaires. Au moment de l'écriture de ces lignes, trois modules ont déjà eu lieu ; le premier s'est tenu dans la cour d'honneur du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » et a permis aux stagiaires d'approfondir leurs connaissances des règles de base de la construction d'un mur de soutènement, le deuxième s'est déroulé au Pôle de la pierre à Soignies et était axé sur les techniques de taille des pierres et la réalisation des chaînages d'angles, le troisième, quant à lui, avait

lieu à Martelange dans le Parc Haute-Sûre Forêt d'Anlier, partenaire de la formation. Lors de ce dernier module, les stagiaires ont restauré un mur de soutènement situé dans le parc de la Tannerie. Lors des trois autres modules restants, les stagiaires construiront un mur à double parement dans le jardin du siège administratif du Parc naturel des deux Ourthes situé à Houffalize, se prépareront de manière plus spécifique à l'examen donnant accès à la qualification, réviseront et perfectionneront leurs acquis au Centre de formation de Courcelles-Chaussy en Lorraine française. À l'issue de la formation, ils pourront présenter l'épreuve qualifiante « Ouvrier professionnel en pierre sèche » organisée par l'ABPS en collaboration avec l'AWaP.

#### *Pourquoi se qualifier ?*

Disposant déjà d'une première expérience en technique de construction en pierre sèche, les sept stagiaires poursuivent cette formation pour



approfondir et perfectionner leurs connaissances de cette technique mais surtout pour valider leurs compétences. Conscients de l'émergence d'un marché de niche pour les réels détenteurs de ce savoir-faire, ils visent la qualification comme garantie à faire valoir au sein de leurs activités. En effet, cette qualification est l'assurance d'un travail exécuté dans les règles de l'art, une compréhension et un respect de l'essence même de la technique de la pierre sèche en englobant ses aspects paysagers, écologiques et environnementaux et pour les clients ou chefs d'entreprise, la caution d'un rendement et d'une employabilité. Grâce à l'action formation du projet Interreg, quatre murailleurs wallons se sont déjà qualifiés. Gageons que la motivation, le sérieux et les aptitudes des stagiaires actuels soient récompensés

lors de l'examen programmé du 13 au 17 juin 2022.

L'AWaP et les partenaires opérationnels du projet Interreg VA *Pierre sèche dans la Grande Région* sont heureux de vous inviter au colloque de clôture de leur projet. Transfrontalier, celui-ci se déroulera sur deux jours, à Houffalize (BE) le 28 juin et à Schengen (LU) le 29 juin. Au programme de ce colloque intitulé *La pierre sèche en Grande Région. Un système constructif, traditionnel, actuel et durable* : présentation des résultats, des actions et des conclusions du projet, tables-rondes sur l'approvisionnement en pierre et la filière pierre sèche au sein de la Grande Région, visites de sites de valorisation paysagère...

Christine CASPERS

---

#### Renseignements et inscriptions

Christine Caspers  
+32 (0)479 65 53 41  
christine.caspers@awap.be

---

## GESTIONNAIRES DE CHANTIER PATRIMOINE

**Vous êtes chef de chantier, entrepreneur, chef d'équipe, conducteur de travaux... et vous souhaitez vous spécialiser dans le suivi des chantiers patrimoniaux ?**

Inscrivez-vous à la formation organisée par le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » et l'IFAPME de Villers-le-Bouillet. L'objectif de cette formation, dispensée pendant un an à horaire décalé, est de former des gens

de métier soucieux d'acquérir des compétences en matière de conservation et restauration du patrimoine et de se préparer à participer aux réunions de chantier, à parler un vocabulaire adapté aux techniques anciennes pour développer une méthodologie appropriée du suivi d'un chantier patrimonial. Les formateurs sont tous des praticiens de haut niveau transmettant avec passion leurs expériences professionnelles.

Formation dispensée de septembre 2022 à juin 2023, 7 heures/semaine, le mardi soir (18h15-21h40) et le samedi (9h-13h).

---

#### Renseignements

Centre IFAPME Liège-Huy-Waremme  
à Villers-Le-Bouillet  
Claire Suffys et/ou July Paulus  
+32 (0)85 27 13 40  
www.centrelhw.ifapme.be

Centre des métiers du patrimoine  
« la Paix-Dieu » à Amay  
Christine Caspers  
+32 (0)85 41 03 84  
christine.caspers@awap.be

---

## MASTER DE SPÉCIALISATION INTERUNIVERSITAIRE

Amener les partenaires universitaires francophones ainsi que la haute école Charlemagne à rassembler leurs compétences pour concocter un programme de spécialisation interuniversitaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier est un beau défi que le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » a pu initier, véritable ensemble de cette formation « professionnalisante ».

Vous êtes architecte, ingénieur architecte, ingénieur en construction, archéologue, historien de l'art désireux d'élargir vos compétences ?

Vous souhaitez poursuivre votre carrière dans le domaine du patrimoine bâti ? N'attendez plus pour vous inscrire via le service des inscriptions de l'UC Louvain (institution de référence).

---

#### Renseignements

Anne-Françoise Barthélemy  
+32 (0)85 41 03 65  
annefrancoise.barthelemy@awap.be  
www.masterpatrimoine.be

---

# LA PROBLÉMATIQUE DES VÉGÉTAUX DÉSTABILISANT LES MAÇONNERIES ANCIENNES DES RUINES DU CHÂTEAU THIERRY



Château Thierry, Falmignioul (Dinant). © SPW-AW&P

**Perché sur un éperon rocheux à 180 m au-dessus de la Meuse, le magnifique site des ruines du château Thierry à Falmignioul (Dinant) a accueilli du 14 au 17 février dernier une formation au traitement des végétaux en milieu historique, organisée par la Direction de la Formation aux métiers du patrimoine de l'AW&P.**

**L**édié au Moyen Âge (probablement vers 969) par Thierry, évêque de Metz afin de protéger l'abbaye de Waulsort, cet imposant édifice fut incendié une première fois en 1390. Reconstitué par la suite, il fut démantelé définitivement par les troupes du roi de France Louis XIV en 1675 après la prise de Dinant.

Ce site extraordinaire, inaccessible depuis plusieurs années pour risque d'effondrement, est une propriété régionale gérée par la Direction de la Nature et des Forêts. Il est classé à la fois comme monument historique et comme réserve naturelle.

Sous la houlette de J. de Pierpont (entrepreneur-expert et spécialiste des maçonneries anciennes) et de M. Plumier (arboriste-grimpeur), cette

formation avait pour but d'apprendre à poser les gestes techniques justes sans nuire à l'histoire du lieu, ni à la faune et la flore présentes.

Cette formation fut donc l'occasion d'allier préservation du site et apprentissage technique. L'essentiel du travail s'est concentré autour de la zone de l'ancienne cour d'honneur envahie par les cornouillers sanguins. Le lierre et d'autres ligneux poussaient dans les maçonneries et risquaient, à très court terme, de déstabiliser celles-ci.

Les apprenants ont également pu, via un travail sur cordes, entretenir une des parties des remparts et débarrasser la zone basse dite de la Barbacane des arbres tombés durant la tempête de ce début d'année 2022.



Cette formation fut donc l'occasion d'allier préservation du site et apprentissage technique.

Le site étant exceptionnel tant sur le plan historique qu'au niveau du biotope, les interventions furent l'objet d'une approche très parcimonieuse. S'il est parfois tentant de vouloir tout nettoyer, l'art de ne pas intervenir est une part importante du travail de sensibilisation et de transmission des formateurs. La connaissance conjointe du comportement des végétaux et des maçonneries anciennes amène à une analyse plus fine qui montre qu'il est parfois préférable de s'abstenir pour ne pas dégrader davantage une situation déjà précaire. Ce fut le cas notamment de l'ancien donjon du château.

En effet, pensant bien faire, des ouvriers ont, dans le passé, pris le temps de couper soigneusement tout le lierre poussant dans les maçonneries. Or, bien que celui-ci soit à l'origine de désordres parfois conséquents, il contribue également à stabiliser l'édifice. Par conséquent, sa coupe systématique met aujourd'hui à mal la stabilité de la ruine.

Dans ce cas précis, si une intervention importante n'est pas prévue à court terme, il aurait été beaucoup plus judicieux de couper les branches maitresses

et de laisser « vivoter » le reste de la plante le temps de pouvoir mettre sur pied un projet d'intervention et de rééquilibrage des masses de maçonneries en place.

Cet exemple souligne l'importance d'un traitement au cas par cas et la nécessité de cibler les interventions à effectuer afin de respecter le patrimoine bâti mais également de limiter l'impact sur le biotope présent sur place.

Les prochaines formations sur le thème des maçonneries anciennes se dérouleront au mois d'août 2022.

Julien SCHOOLANS

### Formations dédiées au bâti ancien

Si vous souhaitez également apprendre à maîtriser le travail sur le bâti ancien et les diverses thématiques qui le composent, n'hésitez pas à consulter notre catalogue en ligne sur le site de l'AWaP (<https://agencewallonnedupatrimoine.be/former/formations-pour-adultes>).

## CALENDRIER DES FORMATIONS

### FORMATIONS AUX CENTRES DES MÉTIERS DU PATRIMOINE DE MAI À AOÛT 2022

#### Paix-Dieu (Amay)

Formation	Dates	Formateur(s)
La chaux enduits et finitions - Colombier de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu (2 <sup>e</sup> cycle)	du 16 au 20 mai 2022	Eddy Pierret
Archéologie du bâti	du 23 au 25 mai 2022	Caroline Bolle et Virginie Boulez
La chaux - Les moulures - Stucs et staffs (2 <sup>e</sup> cycle)	du 30 mai au 2 juin 2022	Olivier Jamsin
Formation qualifiante en technique de construction en pierre sèche - Examen CQP (Projet Interreg)	du 13 au 17 juin 2022	ABPS
Technique du vitrail	du 27 juin au 1 <sup>er</sup> juillet 2022	Patrick Broers
Cimenterie-rocaille	4, 5 et 8 juillet 2022	Gabriel Pirlet
Initiation à la dinanderie : techniques de la ciselure et du battage	du 22 au 24 août 2022	Pascal Jacques

#### Pôle de la pierre (Soignies)

Formation	Dates	Formateur(s)
Réparation de pierres	du 16 au 20 mai 2022	Frédéric Patte
Taille et finition de pierres (2 <sup>e</sup> cycle)	du 7 au 10 juin 2022	Frédéric Patte
Théorie spécifique - Pierre	8 juin 2022	Francis Tourneur
Taille et finition de pierres tendres (2 <sup>e</sup> cycle)	du 15 au 17 et du 22 au 24 juin 2022	Richard Thomas
Dessin typographique	du 4 au 8 juillet 2022	Rodolphe Giuglarlo
La chaux - Un matériau et ses diverses utilisations (1 <sup>er</sup> cycle)	du 29 août au 1 <sup>er</sup> septembre et 5, 6 septembre 2022	Nathalie Delaby, Pierre-Louis François, Eddy Pierret

Vous pouvez également consulter le catalogue sur le site de l'AWaP : [www.awap.be](http://www.awap.be)

# CATALOGUE DES PUBLICATIONS

- › Disponible gratuitement sur simple demande
- › Consultable sur <https://agencewallonnedupatrimoine.be/publications-documentation>
- › Boutique en ligne <https://promotion.awap.be>

---

**Agence wallonne du Patrimoine**  
 Direction de la Promotion du patrimoine  
 Rue du Moulin de Meuse, 4  
 5000 Namur (Beez)  
 +32 (0)81 23 07 03  
 publication@awap.be

---



## LA CÉRAMIQUE INDUSTRIELLE À ANDENNE (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> SIÈCLES)

**La céramique industrielle à Andenne (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles) lève le voile sur l'un des chapitres les plus importants de l'histoire d'Andenne, jusqu'ici encore trop méconnu. Il est le fruit d'un travail de plusieurs années réalisé dans le cadre de l'exposition Ceramic Valley présentée à l'Espace muséal d'Andenne (EMA) en 2021.**

La Wallonie a connu une riche et passionnante histoire industrielle. Entre Liège et Charleroi, Andenne n'est pas en reste ! À partir des années 1830, la ville délaisse l'activité céramique à usage domestique pour se lancer dans une production adaptée aux besoins des usines : revêtements pour les hauts fourneaux ou les aciéries, creusets pour l'industrie du zinc et la verrerie... Au XIX<sup>e</sup> siècle, le développement de la céramique industrielle bouleverse la physionomie de la ville ; l'installation d'un pont sur la Meuse, l'arrivée précoce du chemin de fer, la construction d'orgueilleuses demeures patronales et, enfin, une abondance d'usines témoignent de cette métamorphose. Le tissu industriel se densifie, fait de multiples sociétés,

petites ou plus grandes, dont celle de Belref, créée en 1951. Sa fermeture, en 1993, scelle aussi la fin de l'activité céramique industrielle à Andenne.

En 2015, un partenariat entre l'ancien musée de la Céramique d'Andenne et plusieurs institutions voit le jour afin de mettre en lumière ce pan important de l'histoire d'Andenne, si proche mais pourtant méconnu. S'amorce alors un long travail de recherche : interview des derniers témoins directs de cette industrie, dépouillement des archives, collecte d'objets... Ce remarquable travail de mémoire fut présenté en 2021 au travers de l'exposition *Ceramic Valley* et de la publication du présent ouvrage,

coordonné par A. Péters et G. Xhayet. En parallèle, la réalisation audiovisuelle *BELREF, fleuron réfractaire. Histoire d'une industrie andennaise* de G. Rivoalan, G. Jousten et A. Ponchelet rassemble divers témoignages oraux, notamment ceux d'anciens travailleurs de l'entreprise Belref. Ce documentaire, disponible sur la chaîne YouTube Espace muséal d'Andenne, nous replonge avec émotion dans l'histoire de cette industrie si importante pour Andenne.

Carole HARDY  
et Céline HERMANS  
(EMA)

PÉTERS A. & XHAYET G. (coord.), 2021. *La céramique industrielle à Andenne. XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles*, Les Éditions de la Province de Liège, Liège, 256 p., 39 €.



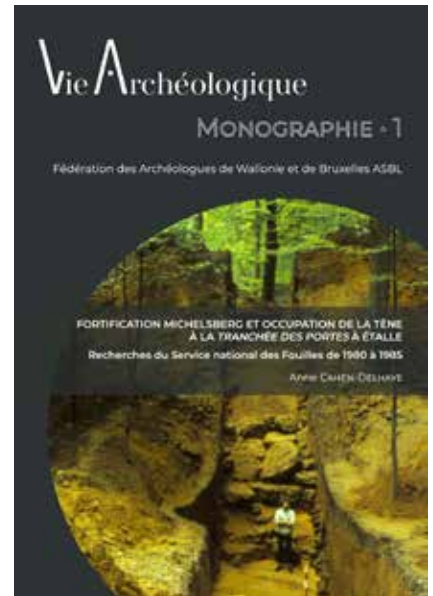
### Renseignements

Espace muséal d'Andenne  
 Promenade des Ours, 37  
 5300 Andenne  
 +32 (0)85 84 96 95  
 info@ema.museum

Éditions de la Province de Liège  
 Boulevard de la Sauvenière, 77  
 4000 Liège  
 www.edplg.be

# LA FÉDÉRATION DES ARCHÉOLOGUES DE WALLONIE ET DE BRUXELLES (FAW&B), UN NOUVEAU CHAPITRE AU SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE

Fondée il y a plus de 40 ans pour se mettre au service des institutions professionnelles et cercles amateurs appartenant au monde de l'archéologie, la FAW&B est une association sans but lucratif rassemblant plus de cinquante membres en Régions wallonne et bruxelloise. Elle fait peau neuve aujourd'hui avec le développement de son service d'édition : à côté du lifting opéré à la présentation de son périodique annuel *Vie archéologique*, diffusant l'actualité de la recherche archéologique en Wallonie et à Bruxelles, la FAW&B lance aujourd'hui une nouvelle collection, à caractère monographique cette fois, afin de répondre à une demande de plus en plus croissante pour ce type de publications permettant la valorisation de recherches étendues et abouties, d'hier et d'aujourd'hui.



Le premier volume met à l'honneur les recherches effectuées par le Service national des Fouilles et A. Cahen-Delhayé sur le site de la Tranchée des Portes à Étalle et fait le point sur les surprenantes conclusions issues des résultats des analyses au radiocarbone.

**CAHEN-DELHAYE A., 2021.**  
**Fortification Michelsberg et occupation de La Tène à la Tranchée des Portes à Étalle. Recherches du Service national des Fouilles de 1980 à 1985, Bas-Oha (Vie archéologique Monographie, 1), 142 p.**

La fortification de la Tranchée des Portes à Étalle, en Lorraine belge, est le plus grand éperon barré de Belgique. Elle a été explorée de 1980 à 1985 par le Service national des Fouilles et le rempart a été daté récemment du Néolithique moyen (entre 4 000 et 3 790 avant notre ère) par plusieurs analyses au radiocarbone. D'une longueur d'un kilomètre, le barrage est formé d'une levée de terre et de pierres accolée à un fossé. Il isole une surface assez plane

d'une centaine d'hectares encadrée sur les trois autres flancs par des vallées encaissées aux pentes abruptes au bas desquelles coulent des ruisseaux.

Les coupes du barrage principal ont révélé que la levée, dont la hauteur atteint encore 3,30 m par endroits, était à l'origine maintenue par un front palissadé fait de poteaux de chêne enfoncés dans le sol vierge ; ce front a connu trois époques de construction distinctes, les poteaux étant remplacés par de plus puissants et le rempart, chaque fois surélevé. Le fossé qui le précède s'enfonce à 5 m de profondeur et présente un fond plat. Deux entrées, qui se marquaient par l'interruption du barrage ont révélé l'existence de portes monumentales.

La découverte de crânes et autres restes humains à l'avant du rempart évoque l'exposition de cadavres humains comme pratique apotropaïque, bien avant l'époque celtique.

La plupart des vestiges recueillis aux alentours des structures défensives remontent à l'Âge du Fer lorsque les Celtes des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles ont été attirés par les qualités défensives du site, puis ensuite à l'époque gallo-romaine. On y a également mis au jour, sur le sommet du rempart, une tombe-bûcher datée entre 110 et 70 avant notre ère.

Prix : 40 €



**Vie archéologique 79 (2020)**

- DRAILY C., ANSIEAU C., BOSQUET D., GUILLAUME A., MOULAERT V. & VRIELYNCK O., L'usage du détecteur à métaux. Nouvelles règles en Région wallonne, p. 9-14.
- PARIDAENS N., Des déesses en pierre. Mobilier religieux sculpté issu de l'agglomération de Pommerœul (cité des Nerviens), p. 15-28.
- LEBLOIS É., avec une contribution de RAEPSAET-CHARLIER M.-T., Les estampilles sur terre sigillée de la villa gallo-romaine de la Grande Boussue à Nouvelles (Hainaut - Belgique), p. 29-70.

• CLOSE F., MARCOLUNGO D., VILVORDER F., GROETEMBRIL S. & VERSLYPE L., La villa gallo-romaine de La Guizette à Ében-Émael, p. 71-104.

• Activités de la FAW&B en 2020, p. 105-109.

Prix : 30 €

Anne CAHEN-DELHAYE  
et Sylvia PIERMARINI  
(FAW&B)

**Renseignements**

Pour commander nos publications  
renee.gillissen@fawb.be  
[www.federationdesarcheologues.be/va-info](http://www.federationdesarcheologues.be/va-info)

Pour devenir membre  
camille.brunin@fawb.be  
[www.fawb.be/qui-sommes-nous/devenir-membre](http://www.fawb.be/qui-sommes-nous/devenir-membre)

# CONSEIL D'HÉRALDIQUE ET DE VEXILLOLOGIE

## ARMOIRIES DE PERSONNES PHYSIQUES

### EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (2014-2021 – TOME 2)

Neuf ans après la parution du premier tome, le second opus de l'armorial sort de presse, présentant les soixante-et-un enregistrements d'armoiries de personnes physiques accordés en Communauté française depuis la fin de l'année 2013 et jusqu'au milieu de l'année 2021.

Le premier tome est toujours disponible à la vente : *Armoiries de personnes physiques et d'association familiale en Communauté française. 2012-2013*, Jean-Paul Springael, 2014, 221 pages.

20 € - 152 pages - 15 x 21 cm - Couverture rigide toilée et jaquette

Action de lancement : achat groupé des deux volumes au prix promotionnel de 30 € !

Promotion valable jusqu'au 30 juin 2022 dans la limite des stocks disponibles

**Renseignements**

Édition  
Fédération Wallonie-Bruxelles  
Direction du Patrimoine culturel  
[www.patrimoineculturel.cfwb.be](http://www.patrimoineculturel.cfwb.be)

Diffusion  
Agence wallonne du Patrimoine  
+32 (0)81 23 07 03  
publication@awap.be  
<https://agencewallonnedupatrimoine.be/publications-documentations/>



# #RÉVOLUTION DE L'ÉCRIT, UNE NOUVELLE EXPOSITION À DÉCOUVRIR À LA MAISON DU PATRIMOINE MÉDIÉVAL MOSAN

Quelles images, quels mots nous viennent en tête lorsque l'on songe à la culture médiévale de l'écrit ? Le rôle joué par les *scriptoria* monastiques dans la copie de manuscrits ? La richesse des enluminures ? L'impact de l'imprimerie sur la production et la diffusion du livre ?

**I**l est un temps fort dans l'histoire de l'écrit qui demeure méconnu du grand public. C'est l'essor que connaissent les pratiques écrites autour du XIII<sup>e</sup> siècle et globalement durant les quatre derniers siècles du Moyen Âge. L'écrit devient alors, pour une diversité d'individus, un outil indispensable, de gestion et de mémoire, qui vaut en droit et doit être conservé précieusement. C'est une révolution.

C'est ce thème qu'explore la nouvelle exposition temporaire de la Maison du patrimoine médiéval mosan (MPMM), à Bouvignes. Intitulée *#révolution de l'écrit*, elle valorise une variété de documents issus notamment de différents dépôts d'archives et bibliothèques de Belgique. L'exposition met également à l'honneur trois ensembles de pièces appartenant aux collections de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) et/ou fruit de fouilles menées par ses soins.

Bien que centrée sur l'essor médiéval de l'écrit, l'exposition débute par une « piqure de rappel » concernant la naissance des écritures. Pour illustrer le propos, est présenté un court-métrage, résultat d'un partenariat entre la MPMM, le Musée royal de Mariemont et le Service du Muséobus et des

musées-valises de la Direction du Patrimoine culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plusieurs pièces antiques, comportant des inscriptions cunéiformes et mises en dépôt au Musée royal de Mariemont par l'AWaP (collection Goreux), sont également exposées.

Des stylets en bronze et en os, provenant de la place Saint-Lambert à Liège, rappellent le rôle de l'écolâtre, clerc chargé de l'école de la cathédrale, et l'utilisation de ce type d'instrument avec une tablette de cire, dès l'Antiquité et durant l'époque médiévale.

Par ailleurs, un ensemble important de parchemins et dans une moindre mesure de papiers nous viennent de Soignies (collection du musée du Chapitre – Trésor de la collégiale Saint-Vincent de Soignies). Ils ont été mis au jour, par une équipe archéologique conduite par C. Ansieau, dans le sol d'une galerie de la collégiale. Trouvaille étonnante, résultant de la « mise au rebut » de ces écrits à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est une opportunité d'observer des fragments dans l'état de leur découverte et d'autres pièces restaurées. La majorité de ces écrits sont des chirographes – technique documentaire propre aux échevinages de nos régions et du nord de la France – dont certains sont intacts et se présentent sous la forme de rouleaux encore fermés par leur ligature de cuir, rendant compte de la manière dont les écrits étaient conservés à la fin du Moyen Âge. Bel exemple, s'il en faut, de la complémentarité des données fournies par l'archéologie et par l'histoire !

L'exposition est accompagnée d'une publication destinée au grand public : *#révolution de l'écrit. Essor et développement de la culture écrite (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*. Ce volume rassemble treize contributions inédites de spécialistes (archéologie, historiens, historiens de



Affiche de l'exposition. L'enluminure a été réalisée, spécialement pour ce projet, par Mère Bénédicte, abbesse de Maredret.

l'art, romaniste), proposant un panel varié d'articles liés au champ de l'écrit au Moyen Âge. Disponible en format papier, elle est également librement téléchargeable sur le site [www.cahiers-delampmm.be](http://www.cahiers-delampmm.be).

Enfin, l'exposition et la publication présentent des photographies inédites de G. Focant, invitant à observer parchemins, papiers, sceaux, reliures, lettres et dessins. Gageons que vous ne regarderez plus du même œil le feuillet ou le livre que vous tiendrez entre vos mains...

L'exposition *#révolution de l'écrit* a ouvert ces portes ce 2 avril dernier et accueille les visiteurs du mardi au dimanche, de 10h à 18h, jusqu'au 6 novembre prochain.

Aurélien STUCKENS  
(MPMM)

# LA HALLE AUX BLÉS DE DURBUY, L'HISTOIRE D'UN BÂTIMENT D'EXCEPTION

Avec les halles de Tournai et Liège, la halle de Durbuy est l'un des rares exemples de bâtiment public construit en pans-de-bois en Wallonie. La première mention d'une halle à Durbuy remonte à 1380, ce qui correspond au moment de l'ascension de Durbuy au statut de ville grâce à l'industrie métallurgique.

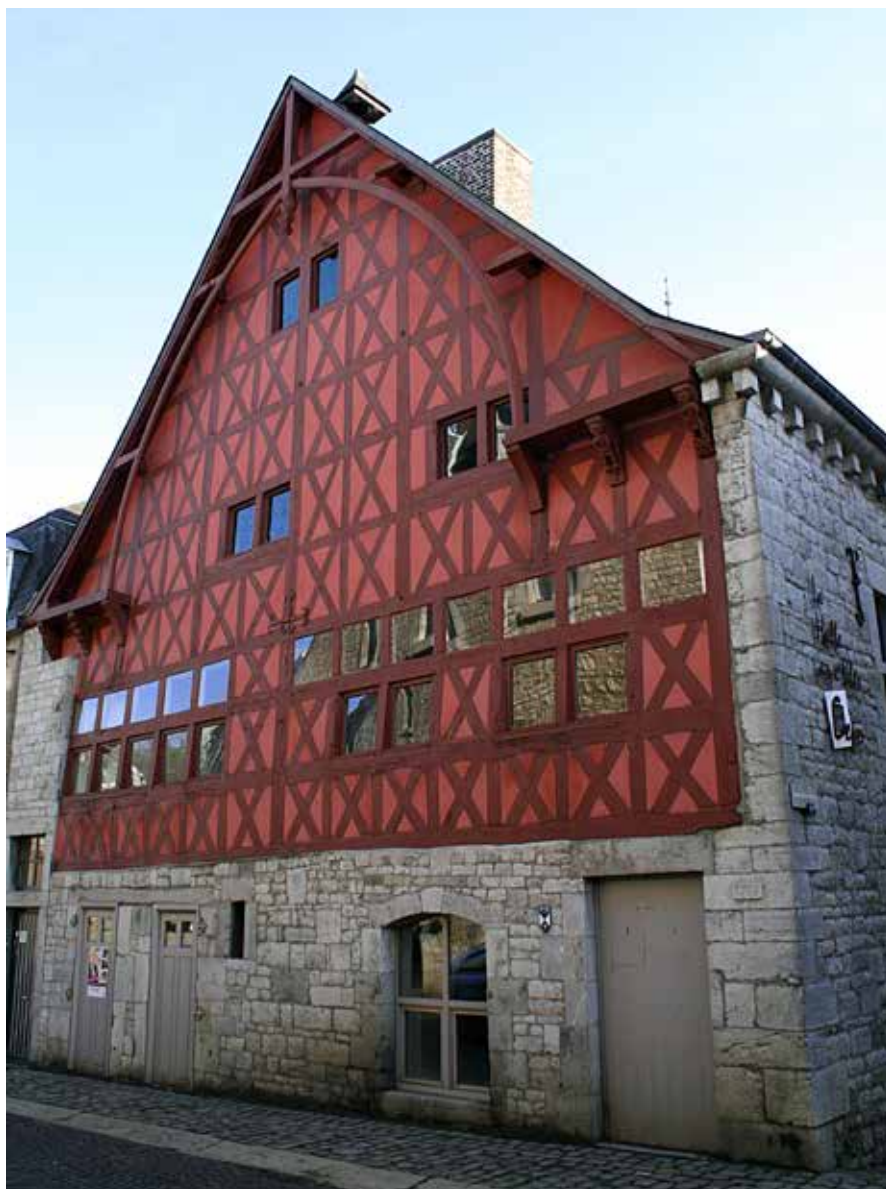
## La halle d'hier à aujourd'hui

Le bâtiment actuel a connu de nombreuses campagnes de reconstruction au fil des siècles et en garde de multiples traces. La datation la plus ancienne a pu être établie par les archéologues aux environs de 1530 grâce à la dendrochronologie.

Ce bâtiment médiéval a été totalement détruit par le feu au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Rebâti entièrement sous Charles Quint, il était deux fois plus grand qu'aujourd'hui.

Le début du XVII<sup>e</sup> siècle est une époque charnière, une profonde crise économique s'enclenche à la suite du déclin de la métallurgie. Le bâtiment n'est plus utilisé et menace de s'effondrer au point d'être amputé de sa moitié arrière.

Le bâtiment doit sa survie à de nombreuses transformations effectuées au cours du temps et notamment à deux grandes campagnes de restauration menées au XVIII<sup>e</sup> siècle. Celles-ci ont eu comme conséquence de changer l'apparence originale du bâtiment.



Halle aux blés, vue actuelle du bâtiment depuis sa façade, Durbuy. © DHAM

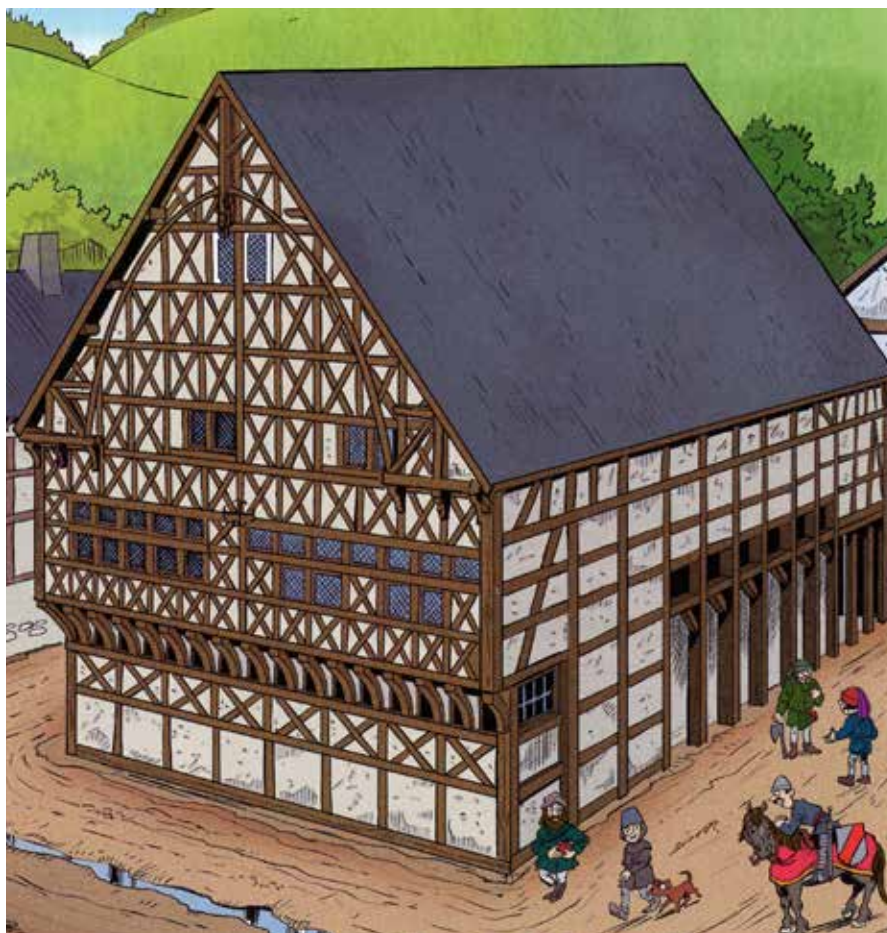
## 2005 : une rénovation minutieuse

La dernière rénovation en date a été effectuée en profondeur et avec succès en 2005. Réalisée avec l'aide d'archéologues, le but était de rendre à la halle son aspect le plus original possible tout en permettant, à nouveau, une occupation de l'édifice qui était devenu insalubre.

Aujourd'hui, on accède aux étages supérieurs par la façade arrière via un escalier extérieur de verre et d'acier. L'architecte a pu ainsi préserver un maximum d'espace à l'intérieur.

Cette dernière campagne de travaux a été une aubaine pour rendre à l'édifice ce qui lui donne sa valeur véritable. Valeur qui lui a d'ailleurs valu d'être classé patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie le 23 novembre 1976.





Projection de la Halle aux blés au Moyen Âge, Durbuy. © D. Chardez

### Une appellation surprenante

Malgré ce que l'on pourrait croire, la halle a rarement servi à entreposer du blé ! Le nom de « Halle aux blés », le plus répandu, semble avoir été attribué tardivement, au XIX<sup>e</sup> siècle, en imaginant qu'elle ait servi autrefois d'entrepôt à céréales. En réalité, de nombreuses denrées étaient entreposées dans ce marché couvert, mais très rarement du blé. Celui-ci était conservé dans les greniers du seigneur. À l'époque de sa construction, l'édifice était appelé « Maison espagnole ».

### Les différentes fonctions de la halle

Au fil des siècles, le bâtiment a connu plusieurs occupations. À l'origine, le rez-de-chaussée abritait un marché couvert rythmé par des poteaux de bois et servait d'entrepôt tandis que les étages étaient occupés par les services administratifs et judiciaires de l'époque. La haute cour, la cour féodale et la cour d'échevinage de Durbuy s'y sont réunies. Ensuite, l'édifice a rempli successivement de nombreuses fonctions : de

l'habitation à la prison en passant par des salles de classe. Beaucoup plus récemment, c'est l'Office du Tourisme qui l'occupait, avant de déménager dans le bâtiment d'en face durant la restauration de 2005.

Aujourd'hui, le bâtiment abrite le DHAM : le Durbuy History & Art Museum. Ce musée fait le pari audacieux de réunir patrimoine historique et art contemporain. Chaque année, plusieurs expositions temporaires y sont présentées, faisant la part belle à l'art contemporain belge. On y trouve également un espace consacré à l'histoire du bâtiment et de la vieille ville de Durbuy. La partie historique s'étend hors-les-murs puisqu'il est possible de louer un audioguide pour partir à la découverte de la plus petite ville du monde, à travers une balade audioguidée autonome.

Alice VISEUR  
(DHAM)

---

Malgré ce que l'on  
pourrait croire, la halle  
a rarement servi  
à entreposer du blé !

---

### Bibliographie

Durbuy. La Halle aux blés, la cure de jouvence d'une halle décrépite dans *Wallonia nostra, Les belles restaurations de 2005*, n° 37, 4<sup>e</sup> trimestriel 2005, Namur, p. 24-27.

OTREPPE D' H., 1993. Durbuy. L'ancienne halle, rue du Comte d'Ursel, n° 83-83b dans JORIS F., ARCHAMBEAU N. ET PAQUET P. (coord.), *Le patrimoine majeur de Wallonie*, Liège, p. 365-367.

---

#### Renseignements

Durbuy History & Art Museum  
Rue Comte Théodule d'Ursel, 21  
6940 Durbuy  
www.dham.be

Ouverture  
Lundi, jeudi et vendredi de 12h à 17h  
Samedi et dimanche de 12h à 18h

---

# PATRIMOINE IMMOBILIER ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES INITIATIVES PAS À PAS



Panneaux photovoltaïques sur la toiture de la caserne de Terra Nova, Namur. © Ville de Namur

**Patrimoine immobilier et développement durable, ces deux notions sont-elles antinomiques et incompatibles ou existe-t-il des moyens de les réconcilier ? Omniprésents dans les médias et l'actualité, les termes « développement durable », « écologie », « écoresponsable »... nous sont désormais familiers. Pourtant, bien que le besoin d'agir soit désormais un fait avéré et partagé par le plus grand nombre, dans la pratique, il n'est pas toujours aisé de se mettre à l'œuvre et de faire avancer les choses. Qu'en est-il au sein de nos institutions patrimoniales ?**

**Q**ue ce soit par manque de connaissances, de moyens financiers ou humains, ou encore par obligation de respecter un bien classé, les acteurs du secteur patrimonial se sentent parfois démunis face à cette volonté de modifier des pratiques énergivores et de diminuer l'empreinte écologique de leur institution. Cependant, certaines structures font d'ores et déjà preuve de bonne volonté, d'originalité et montrent l'exemple en ouvrant la voie à une gestion du patrimoine plus responsable. Nous évoquerons dans cet article quelques actions et dispositifs mis en place par ces institutions patrimoniales wallonnes.

Avant toute chose, rappelons que la notion de développement durable est générique et regroupe en réalité une multitude de thèmes, généralement présentés sous la forme des dix-sept Objectifs de Développement durable

(en anglais : *Sustainable Development Goals*) adoptés par les États membres des Nations Unies en 2015. Ces ODDs s'articulent autour des trois piliers suivants : éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité à tous les êtres humains d'ici 2030. Le développement durable englobe donc une diversité de champs d'action au sein de domaines variés (comme la justice, la santé, l'économie, le changement climatique...). Nous nous pencherons tout particulièrement ici sur les actions reprises sous l'axe écologique.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'utilisation des énergies et des ressources naturelles, certaines institutions adaptent leurs comportements dans le but de réduire leur consommation ou de se tourner vers des énergies plus durables et renouvelables. À la Citadelle de Namur, par exemple, à la suite d'une réflexion sur l'énergie, des





Des moutons pour l'éco pâturage. © Abbaye de Villers-la-Ville asbl

panneaux photovoltaïques ont été posés sur les casernes. Les anciennes citernes militaires, quant à elles, servent désormais à récupérer les eaux de pluie, ce qui permet, entre autres, d'arroser les espaces verts de la ville. C'est également le cas à l'abbaye de Villers-la-Ville où l'eau de pluie est collectée pour l'arrosage des jardins. Labélisée « clé verte », cette dernière a installé différents dispositifs tels qu'une roue hydro-électrique alimentant 30 % des besoins en électricité du moulin qui abrite les bureaux et un système d'éclairage avec détecteur de mouvements. Au Dernier QG de Napoléon, un système de gestion à distance du chauffage a été mis en place afin de ne pas chauffer inutilement les locaux. Au musée de Folklore Vie frontalière de Mouscron, il est également question de récupération des eaux de pluie. Le bassin de rétention, qui sert notamment à prévenir le risque d'inondations, permet non seulement d'alimenter les toilettes, mais aussi d'arroser les espaces verts au profit de la biodiversité avoisinante.

Ensuite, nous observons certaines initiatives visant directement le respect de la biodiversité et de l'environnement. Citons, par exemple, le site de Malagne-Archéoparc de Rochefort qui travaille énormément à la préservation d'espaces naturels et de la biodiversité. Un plan

de gestion pour l'entretien du site y a été mis en place selon les recommandations de Natagora dans le cadre du label Réseau Nature. Ainsi, en plus des mares, des haies et des vergers présents sur le site, des dortoirs pour chauves-souris, des tas de pierres pour les crapauds et des refuges à hérissons sont installés. Un sentier nature a également été créé, avec des objectifs pédagogiques en faveur de la biodiversité. Afin de limiter l'utilisation d'engins moins respectueux des écosystèmes, certains sites ont également recours à l'éco-pâturage, ce qui est par exemple le cas au Dernier QG de Napoléon et à la Citadelle de Namur, où les abords sont régulièrement entretenus par des troupeaux de moutons.

Enfin, les institutions culturelles et patrimoniales jouent un rôle sociétal de sensibilisation et agissent de plusieurs manières : organisation d'expositions temporaires ou permanentes, visites guidées, accrochage de panneaux didactiques... Citons à ce titre, bien entendu, le musée de la Mine et du Développement durable (installé sur le site du Bois-du-Luc) qui compte parmi ses principales missions la sensibilisation du public aux grands enjeux environnementaux. La Maison de la métallurgie et de l'industrie de Liège, quant à elle, propose actuellement une exposition intitulée *Electri'Cité*, attirant

---

La notion de  
développement durable  
est générique et regroupe  
en réalité une multitude  
de thèmes.

---



---

Certaines institutions adaptent leurs comportements dans le but de réduire leur consommation ou de se tourner vers des énergies plus durables et renouvelables.

---

ainsi l'attention du visiteur sur notre impact énergétique sur la planète. En outre, certaines institutions sont hébergées dans des milieux naturels existants. C'est alors pour elles l'occasion de sensibiliser les publics à leur protection. Par exemple, le musée de la Pierre à Maffle, implanté dans une ancienne carrière recolonisée par la nature, organise des visites axées sur l'environnement. C'est également le cas au Bois du Cazier, où le site naturel est valorisé par des panneaux et des parcours proposés sur les terriils. En rejoignant le label Géoparc Famenne-Ardenne, la Maison des mégalithes de Wéris s'engage, quant à elle, à sensibiliser le public et à valoriser le patrimoine naturel local.

Pour mettre en place toutes ces initiatives écoresponsables, les institutions que nous venons d'évoquer ci-dessus ont parfois dû dépasser certaines croyances limitantes telles que « il faut tout d'abord restaurer toute l'infrastructure du bâtiment », « ce qui serait fait à notre échelle ne changera pas la situation globale » ou encore « le bâtiment occupé est un bien classé et rien ne peut donc être envisagé ». À cet égard, il est intéressant de noter que certaines infrastructures secondaires du patrimoine bâti (puits, citernes, bassins d'orage...) peuvent parfois être réhabilitées pour la cause écologique.

En réalité, il convient d'agir pas à pas, la première étape étant souvent la plus difficile à franchir car les acteurs de ce changement ne savent pas toujours par où commencer. En effet, il ne s'agit pas de modifier de fond en comble un bâtiment du jour au lendemain, mais bien de réfléchir à des pistes concrètes à explorer petit à petit, et ce, à différents niveaux. Premièrement, des actions peuvent être menées au sein de l'équipe professionnelle dans ses tâches quotidiennes d'une part (mobilité douce, réduction de la consommation d'électricité...), et dans ses tâches professionnelles d'autre part (récupération de matériaux pour leur donner une seconde vie, choix dans la communication, achat de fournitures selon des clauses environnementales...). Par la suite, cela peut également être envisagé pour les visiteurs (tris des déchets, actions de sensibilisation...). Et enfin, des actions peuvent être menées au niveau du bâtiment et du site (travaux, entretien...). Mais quels que soient

les dispositifs développés, ils doivent être le fruit d'un effort collectif, d'un engagement de la part de toute l'équipe professionnelle concernée.

En définitive, nous constatons qu'un travail de conscientisation fait son chemin, donnant lieu à des premières initiatives intéressantes. Il importe pour les institutions patrimoniales d'oser franchir le premier pas vers une gestion plus responsable du patrimoine. Le fait de commencer par de petites choses permet de sensibiliser l'équipe, dans un premier temps, puis les publics. De cette façon, les actions se multiplieront et donneront lieu, *in fine*, à de réels changements de comportements.

Diane DEGREEF  
(MSW)



La roue à aubes, Villers-la-Ville.  
© Abbaye de Villers-la-Ville asbl

# DES NOUVEAUX OUTILS POUR MIEUX COMPRENDRE ET VALORISER LE PATRIMOINE RURAL

La Fondation rurale de Wallonie (FRW) mène des actions de sensibilisation à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine rural. Dans ce cadre, elle réalise des outils de promotion et de valorisation du patrimoine rural. Derniers en date : le site Internet [monvillage.frw.be](http://monvillage.frw.be) et la brochure *Les fermes à cour, recommandations pour leur avenir*.

## Monvillage.frw.be, une site Internet pour découvrir le patrimoine rural en classe

[Monvillage.frw.be](http://monvillage.frw.be) est un nouveau site Internet pédagogique dédié à la découverte du patrimoine rural. Il est principalement destiné aux enseignants du primaire (9-12 ans) mais aussi aux animateurs culturels et touristiques, et plus largement aux familles. Il offre toute une série d'informations sur le patrimoine rural et sur le cadre de vie :

- des activités pédagogiques pour partir à la découverte de son village et de son patrimoine, à réaliser en classe ou sur terrain ;
- des ressources, dont *Les Dossiers de l'enseignant*, avec de nombreuses notions théoriques pour aider à la préparation des activités ;
- des jeux en ligne pour apprendre en s'amusant.

Structurées en plusieurs chapitres, les activités pédagogiques et les ressources offrent un apprentissage du patrimoine à travers les échelles et le temps... du village à la maison traditionnelle et le petit patrimoine, de l'origine de nos villages au patrimoine de demain.

Pour plus d'informations, visitez le site [monvillage.frw.be](http://monvillage.frw.be)



## LES FERMES À COUR RECOMMANDATIONS POUR LEUR AVENIR



Couverture de la publication « Les fermes à cour - Recommandations pour leur avenir ». © FRW

## *Les fermes à cour, recommandations pour leur avenir*

Réédition de la publication de 2011 axée sur les réaffectations en logements des fermes à cour, cette version revue et augmentée se focalise davantage sur les nouveaux enjeux auxquels sont confrontées les fermes à cour ainsi que sur les multiples possibilités de restauration, réaffectation, diversification qu'offrent ces grandes bâtisses.

L'ouvrage se structure en deux chapitres principaux : le premier détaille les caractéristiques et composantes des fermes à cour tandis que le second reprend une série de recommandations pour mener les transformations en accord avec les valeurs patrimoniales du bien. Ces recommandations visent à attirer l'attention sur les aspects patrimoniaux et paysagers mais aussi énergétiques et urbanistiques.

Cette publication est disponible gratuitement (hors frais d'envoi) sur le site web [www.frw.be](http://www.frw.be), rubrique publication.

Marie HOTTOIS  
(FRW)

### Renseignements

FRW - Équipe Assistance Territoire  
et Patrimoine (ATEPA)  
Rue des Potiers, 304  
6717 Attert  
+32 (0)63 24 22 20  
[m.hottois@frw.be](mailto:m.hottois@frw.be)

# LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES (CRMSF) VOUS PROPOSE À NOUVEAU DES CONFÉRENCES PUBLIQUES



Conférence de la Commission royale au Vertbois, Liège. © CRMSF

Après une pause forcée de deux ans due à la pandémie, la CRMSF a décidé de reprendre son cycle de conférences ouvertes au public. Bien entendu, la formule sera adaptée au fur et à mesure de la saison, en fonction des règles sanitaires en vigueur. Les conférences auront donc lieu soit en ligne, soit en présentiel (au Vertbois à Liège), voire selon une formule mixte. À vos agendas : voici le programme de 2022 !

Le jeudi 21 avril, Monsieur O. Retout, commissaire de l'exposition internationale *Lascaux experiences*, a donné une communication sur cette exposition virtuelle et immersive, proposée au Préhistomuseum jusqu'au 31 mai prochain.

Le jeudi 19 mai, à l'occasion de l'Assemblée générale de la CRMSF, Monsieur H. Lemoine, directeur du Mobilier national, posera la question suivante : le Mobilier national et les Manufactures nationales : quelle utilité au XXI<sup>e</sup> siècle ?

Le jeudi 8 septembre, une conférence sera organisée sur le thème des Journées du Patrimoine qui, cette année, est : Patrimoine & Innovation.

Le jeudi 20 octobre, Madame M.-S. de Clippele, chargée de recherche au F.R.S. - FNRS, exposera la protection du patrimoine culturel en Belgique, une complexité juridique.

Le jeudi 17 novembre, l'actualité du Laboratoire de Recherche des Monuments historiques de Champs-sur-Marne sera présentée par Madame A. Magnien, sa directrice.

Les conférences de la CRMSF sont gratuites et ouvertes à tous. Cependant, une inscription préalable est obligatoire.

Pour connaître les détails pratiques, rendez-vous sur le site Internet de la Commission royale et pour être tenu(e) informé(e) et recevoir les invitations aux conférences par courriel, merci de vous créer un compte.

#### Renseignements

Secrétariat de la CRMSF  
Rue du Vertbois, 13c  
4000 Liège  
+32(0)4 232 98 51/52  
info@crmsf.be  
www.crmsf.be



# **PATRIMOINE & INNOVATION,** UN PROGRAMME EN PRÉPARATION

Le printemps rime généralement avec le suivi des demandes de participation aux Journées du Patrimoine et l'édition de la brochure annuelle, afin que celle-ci soit disponible au tout début de l'été.

Cette année encore, les organisateurs ont répondu présents pour cette trente-quatrième édition, mettant en avant l'innovation appliquée au patrimoine. Et cela, qu'il s'agisse de l'innovation qui a touché les biens patrimoniaux au fil du temps, de l'innovation développée en faveur de la connaissance, de la préservation et de la restauration de ces éléments patrimoniaux ou encore de l'innovation en matière de valorisation de ceux-ci en faveur du plus grand nombre. Quelques moments-clés ou exemples marquants de cette innovation dans le registre patrimonial feront l'objet d'articles plus détaillés dans une publication indépendante, également gratuite, qui viendra compléter la brochure traditionnelle, conservant ainsi le souvenir de cette édition.

Indépendamment du thème « Patrimoine & Innovation », le reste du patrimoine wallon n'est bien sûr pas oublié et de nombreux lieux seront ouverts au public les 10 et 11 septembre prochains, parmi lesquels certains mettront plus particulièrement les femmes à l'honneur.

Mais avant de découvrir le programme dans son intégralité, retrouvez toutes les informations utiles au fur et à mesure de ces préparatifs sur notre site Internet [www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be).



La Vie de château en famille au château de Fallais, Braives. © AWaP

## **Un printemps consacré aux plus jeunes**

Pour sa douzième édition, la Semaine Jeunesse et Patrimoine a emmené près de mille-neuf-cents élèves à la découverte du patrimoine wallon, du lundi 25 au vendredi 29 avril derniers. L'objectif de cette Exploration Patrimoine était, cette année, d'envisager le patrimoine sous le prisme de quelques figures marquantes ou de groupes de personnes qui ont contribué à dessiner les contours de celui-ci.

Ces « Héros et héroïnes du Patrimoine » ont permis de donner une connotation un peu différente aux dix-sept lieux inscrits. On pouvait compter parmi eux sainte Waudru, évoquée à la collégiale et l'Artothèque de Mons, Alix de Rosoit à l'hôpital Notre-Dame à la Rose ou Marie de Hongrie à Binche. Celles-ci avaient été rejointes par saint Lambert

---

*La Vie de château en famille* du dimanche 1<sup>er</sup> mai a ravi un public familial venu nombreux pour flâner et participer aux activités proposées par trente-trois châteaux wallons.

---

L'objectif de cette *Exploration Patrimoine* était d'envisager le patrimoine sous le prisme de quelques figures marquantes ou de groupes de personnes qui ont contribué à dessiner les contours de celui-ci.



Semaine Jeunesse et Patrimoine, jeux didactiques. © AWaP

et Notger à l'Archéoforum de Liège, les seigneurs d'un village du XVI<sup>e</sup> siècle au château-ferme de Treignes ou les soldats des guerres d'Empire au dernier Quartier général de Napoléon. Le passé industriel de la Wallonie n'a pas été oublié au travers de personnalités comme celles d'Henri De Gorge au Grand-Hornu, des capitaines d'industrie et architectes à la base du développement de Bois-du-Luc, des mineurs évoqués au Bois du Cazier mais également des industriels et travailleurs de la chaux de Calonne (Antoing) ou de Chercq (Tournai), de Pierre-Joseph Wincqz à la Grande Carrière de Soignies et, bien avant eux, des bâtisseurs et les mineurs du Néolithique à Wéris et Spiennes. À ces figures se sont ajoutées celles des soldats de la Grande Guerre au fort de Loncin mais également les scientifiques qui ont écrit les premières pages du développement de la recherche pré-historique en Wallonie, comme ce fut le cas par exemple aux grottes de Ramioul ou de Scladina.

Les élèves ont été conviés à une visite permettant d'appréhender davantage le lieu et les figures qui y ont laissé leur marque, avant d'être entraînés dans un jeu de société dédié au patrimoine, concocté par Musées et Société en Wallonie (MSW), institution associée à cette organisation depuis plusieurs années.

En clôture de cette semaine haute en couleur, la Vie de château en famille du dimanche 1<sup>er</sup> mai a ravi un public familial venu nombreux pour flâner et participer aux activités proposées par trente-trois châteaux wallons, avec comme point commun, une chasse au trésor pour les jeunes visiteurs, mise également sur pied par MSW.

Rendez-vous en 2023 pour la treizième édition de l'Exploration Patrimoine développée autour d'un nouveau thème pour lequel les lieux patrimoniaux les plus emblématiques seront sollicités. Si vous souhaitez participer à l'édition 2023, n'hésitez pas à laisser un message à l'adresse électronique reprise ci-contre afin d'envisager une participation à cette édition ou aux suivantes.

### La découverte du patrimoine, c'est toute l'année !

Le second fascicule annuel de l'Agenda du Patrimoine vient de paraître. Il regroupe les activités programmées du 15 avril au 14 juillet et est consultable sur [www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be).

L'inscription d'activités pour le troisième trimestre (15 juillet - 14 octobre) est possible jusqu'au 15 juin... N'hésitez pas à enrichir ces pages pour le plus grand plaisir de tous !

Stephanie BONATO

#### Renseignements

Secrétariat des Journées du Patrimoine

+32 (0)85 27 88 80

[journeesdupatrimoine@awap.be](mailto:journeesdupatrimoine@awap.be)

[www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be)

Facebook [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)

Instagram [#journeesdupatrimoinewallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinewallonie)

# ET DE DIX! LES SITES MINIERS MAJEURS DE WALLONIE FÊTENT L'ANNIVERSAIRE DE LEUR INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL

Le 1<sup>er</sup> juillet 2012, la Belgique comptait un bien de plus inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Les sites miniers majeurs de Wallonie sont en effet venus rejoindre les autres biens nationaux déjà inscrits sur la prestigieuse liste.

**S**ont ainsi mis à l'honneur quatre sites miniers que l'on peut considérer comme majeurs parmi les charbonnages wallons car ils représentent ensemble toute la diversité et la richesse du patrimoine minier wallon pour former un bien unique aux yeux de l'UNESCO. L'appellation « sites miniers » s'est imposée car ces quatre sites, à travers leurs composantes tant techniques, qu'architecturales, sociales, paysagères et urbaines, représentent bien plus qu'un charbonnage au sens strict du terme.

Le parcours des sites miniers majeurs de Wallonie a commencé en 2008 lorsque la Wallonie a décidé d'ajouter cet ensemble patrimonial sur la liste indicative du patrimoine mondial, c'est-à-dire la liste sur laquelle un État partie répertorie les biens de son territoire qu'il considère comme ayant une valeur universelle exceptionnelle et étant susceptibles d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Sur décision du Gouvernement wallon, un dossier de candidature avait été introduit en janvier 2009 au Centre du patrimoine mondial. Cependant, lors de sa trente-quatrième réunion à Brasilia, durant l'été 2010, et sur base du rapport de plusieurs experts de l'ICOMOS, le Comité du patrimoine mondial avait décidé de différer sa décision à une prochaine session et de soumettre le dossier à une nouvelle procédure d'évaluation auprès de cet organisme après amendement du dossier. Pour la première fois, un dossier proposé par la Belgique était différé. Parmi les motifs de cette

décision, on retiendra des procédures de protection (classement) à finaliser, des périmètres à adapter mais aussi et surtout la nécessité de mettre en place un système de gestion de ces sites.

Passé un moment de déception bien compréhensible, la décision du Comité constitua une sorte de feuille de route pour les autorités wallonnes et les gestionnaires des sites. Tous se sont remis au travail en vue de remettre au plus vite une proposition répondant aux demandes du Comité.

Après un nouvel examen du dossier, le 1<sup>er</sup> juillet 2012, lors de sa trente-sixième session à Saint-Pétersbourg, le

Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire les sites miniers majeurs de Wallonie comme biens culturels sur la Liste du patrimoine mondial. Ils témoignent en effet « d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages » (critère ii) et offrent « un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysages illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine » (critère iv).



Salle des machines, remise et chassis du Bois du Cazier, Marcinelle.  
G. Focant © SPW-AWaP





Triage-lavoir et puits de Blegny-Mine, Blegny. G. Focant © SPW-AWaP

Le chemin parcouru pour arriver à cette reconnaissance a eu un impact essentiel sur les pratiques wallonnes en matière de gestion du patrimoine mondial, dépassant largement les seuls sites miniers majeurs de Wallonie.

Le chemin parcouru pour arriver à cette reconnaissance a eu un impact essentiel sur les pratiques wallonnes en matière de gestion du patrimoine mondial, dépassant largement les seuls sites miniers majeurs de Wallonie. En effet, en différant la candidature des sites miniers, le Comité du patrimoine mondial a amené la Wallonie à revoir ses pratiques. C'est ainsi que, en sa séance du 25 août 2011, le Gouvernement wallon a approuvé la mise en place d'une structure de gestion pour doter la Wallonie d'une organisation spécifique qui garantisse un suivi cohérent, coordonné et harmonisé des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et des sites candidats.

Cette structure de gestion est chapeauté par le Comité wallon du patrimoine mondial qui est chargé de mettre en place une politique globale en lien avec le patrimoine mondial et de débattre des enjeux qui en découlent. Les autorités wallonnes ont également décrété l'obligation de disposer d'un plan de gestion pour tous les biens inscrits ou qui seraient proposés, répondant ainsi aux recommandations de l'UNESCO qui demande, depuis 2005, que chaque site soit doté d'un plan de gestion qui détermine « la manière dont la valeur universelle exceptionnelle du bien devrait être préservée » dans le but « d'assurer la protection efficace du bien proposé pour inscription pour les générations actuelles et futures ».

Le contenu de ces plans se fonde sur les cinq objectifs stratégiques du patrimoine mondial communément appelés « les 5 C » : la crédibilité (valeur universelle exceptionnelle avérée et représentativité et équilibre des sites au sein de la Liste), la conservation minutieuse du bien (par un suivi et des interventions adaptées en termes de techniques, de matériaux, de savoir-faire), le renforcement des compétences (développement de programmes de recherche et de formations), l'importance des communautés (elles sont des acteurs à part entière de la conservation et de la préservation du bien et ne peuvent

en être dépossédées), la communication (présentation et transmission de la valeur universelle exceptionnelle).

L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial est une reconnaissance exceptionnelle. Elle constitue pour les sites qui en bénéficient une carte de visite qui donne une crédibilité supplémentaire et une attention accrue de la part des interlocuteurs. Elle offre aussi des opportunités uniques pour les sites de participer à des projets pilotes. Ainsi, les sites miniers majeurs de Wallonie ont-ils eu la possibilité d'intégrer le projet des Routes du patrimoine



Entrée monumentale du Grand-Hornu, Boussu. G. Focant © SPW-AWaP



Fosse Saint-Emmanuel de Bois-du-Luc,  
La Louvière . G. Focant © SPW-AWaP

mondial (*World Heritage Journey's*), projet de l'UNESCO financé par l'Union européenne, réalisé en partenariat avec le National Geographic et destiné à promouvoir un tourisme international de qualité dans les sites du patrimoine mondial. Cela a permis aux gestionnaires de sites de rencontrer des responsables d'autres sites miniers européens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, de confronter leurs pratiques à celles de ces autres sites mais également de rencontrer des professionnels du tourisme qui leur ont présenté les attentes et habitudes des visiteurs venus d'autres régions du monde et des pistes pour y répondre. De manière très pragmatique, cela leur a permis également de disposer de matériel promotionnel en français, en anglais et en chinois.

Plus simplement, nos quatre sites miniers majeurs ont su cultiver pendant ces dix premières années de leur inscription une volonté de collaborer étroitement afin de mettre en valeur leur histoire commune et complémentaire en tant que lieux de confluence culturelle, d'échanges de technologies, de circulation des savoir-faire et enfin lieux d'accueil d'hommes et de femmes d'origines très diverses auxquels ils rendent hommage chaque jour encore par leur travail de valorisation.

Souhaitons donc un bon anniversaire à nos sites miniers majeurs de Wallonie ! L'année 2022 sera festive et gageons que les suivantes voient la concrétisation de nombreux nouveaux projets comme ambassadeurs de la diversité patrimoniale et sociale de notre Région.

Claire BARBIER  
et Gislaine DEVILLERS

## DÉCOUVREZ LES FOUILLES DE LA PLACE SAINT-LAMBERT DANS LES PAS D'UN ARCHÉOLOGUE

Depuis le début de l'année 2022, les fouilles ont repris dans le sous-sol de la place Saint-Lambert, dans le site archéologique de l'Archéoforum de Liège. Des archéologues de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) sont à l'œuvre et découvrent chaque jour de nouveaux témoins de l'histoire de la Cité ardente.

Puisqu'il serait dommage de ne pas en faire profiter le public, l'Archéoforum et l'AWaP organisent des visites guidées exceptionnelles. Lors de ces visites, vous suivrez D. Henrard, archéologue de l'AWaP, qui vous présentera la nouvelle campagne de fouilles. L'occasion unique de (re)découvrir le site d'une façon inédite.



Trois éditions, qui ont eu lieu entre mars et mai, ont attiré beaucoup de curieux. Il ne reste qu'une seule date : le samedi 18 juin 2022. N'attendez plus et réservez vite votre place !

### Les visites

Deux visites sont organisées sur la journée :

- la première de 13h30 à 14h30
- la seconde de 15h à 16h

Adriana CAVALERI

### Renseignements

Archéoforum de Liège  
Sous la place Saint-Lambert  
4000 Liège  
+32 (0)4 250 93 70  
infoarcho@awap.be  
www.archeoforumdeliege.be  
Réservation obligatoire  
Prix d'entrée : 3 €

## DES LIVRES ET VOUS

### Foire du livre de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)

Après une première expérience enrichissante l'année passée, nous réitérons avec enthousiasme notre mini-foire du Livre.

Le samedi 18 juin de 14 à 18h et le dimanche 19 juin de 10 à 18h, nous vous proposons de nous retrouver dans le cadre des Moulins de Beez. Vous aurez l'occasion non seulement de découvrir nos différentes collections d'ouvrages et les dernières sorties mais également de rencontrer l'équipe du service Diffusion.

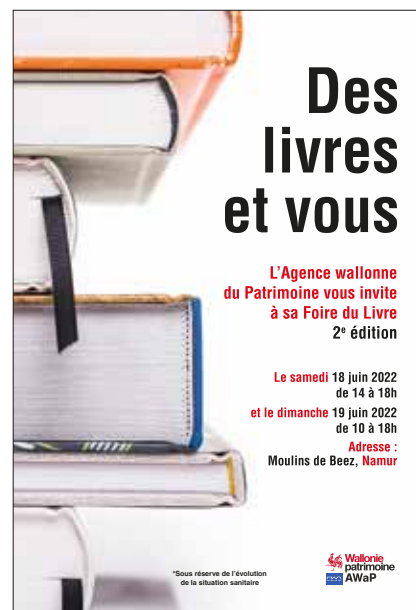
Vous pouvez d'ores et déjà consulter notre catalogue sur le site de l'AWaP ([www.awap.be](http://www.awap.be)).

Au plaisir de vous y rencontrer,

Le service Diffusion

#### Renseignements

Rue du Moulin de Meuse, 4  
5000 Namur (Beez)  
+32 (0)81 23 07 03  
[publication@awap.be](mailto:publication@awap.be)  
[www.awap.be](http://www.awap.be)



## JEUDI ? J'PEUX PAS, J'AI PATRIMOINE

Cet été, l'opération *Jeudi ? J'peux pas, j'ai Patrimoine!* est de retour et vous emmènera à la (re)découverte de sites chargés d'histoire et de fleurons du patrimoine wallon.

En famille, entre amis, seul(e) ou accompagné(e), joignez-vous à nous!

Envie d'y participer ? Bloquez d'ores et déjà vos jeudis du 7 juillet 2022 au 25 août 2022.

Visites guidées gratuites mais inscriptions obligatoires.

#### Renseignements

Rue du Moulin de Meuse, 4  
5000 Namur (Beez)  
+32 (0)81 23 07 03  
[publication@awap.be](mailto:publication@awap.be)  
[www.awap.be](http://www.awap.be)

## EXPOSITION LES AIGUILLEURS DU TEMPS

L'exposition *Les aiguilleurs du temps* invite le visiteur à une plongée dans 7 000 ans d'histoire, résultat de fouilles menées depuis 2018 autour de l'aéroport de Bierset (Liège). Elle complète la première exposition intitulée *Sous l'aéroport, un village préhistorique* qui avait permis au public de découvrir les campagnes de fouilles de 2014-2018.

Au total, 111 ha, des centaines d'artéfacts et d'informations ont été mis au jour par les archéologues. Une partie de ces objets archéologiques, encore inédits et provenant des premiers agriculteurs venus s'installer sur ce plateau de Hesbaye jusqu'au conflit de la Première Guerre mondiale, y sont présentés.

Deux axes guideront le public. En premier, une remontée dans le temps, car depuis plus de 7 000 années cette zone a vu se succéder des habitats, villages sans discontinuer et en second le métier d'archéologue de terrain.

L'exposition est visitable tous les samedis jusqu'au 6 juin au fort de Hologne et du 20 juin au 11 septembre 2022 au musée de la Commission historique de Grâce-Hollogne.

Retrouvez toutes les actualités, visites et animations proposées liées à cette expo sur [www.sousbierset.be](http://www.sousbierset.be) ainsi que les informations sur les études en cours, les témoignages des acteurs de ces fouilles archéologiques, les coulisses de l'archéologie...



#### Renseignements

[www.sousbierset.be](http://www.sousbierset.be)



# LA HALLE AUX BLÉS DE DURBUY

Classée au patrimoine immobilier exceptionnel, la Halle aux blés de Durbuy est, avec la halle de Tournai et la halle de Liège, l'un des rares bâtiments publics construits en pans-de-bois en Wallonie.

Au fil des siècles, le bâtiment a rempli différentes fonctions (marché couvert, entrepôt, services administratif et judiciaire, habitation, salle de classe, prison...).

Aujourd'hui, la halle abrite un musée appelé le DHAM (Durbuy History & Art Museum) qui fait le pari de réunir patrimoine historique et art contemporain.

Dans le passé, les petites villes n'avaient pas forcément d'épicerie ni de commerce fixe. Le marché traditionnel était le moyen et l'endroit où la population pouvait acheter ce qui lui manquait : nourriture, outils, vêtements... Le marché pouvait se tenir en plein air, sous des abris démontables ou sous un toit fixe (genre halle ou marché couvert).

La Halle aux blés de Durbuy se distingue par son pignon en pans-de-bois (anciennement appelés colombages) et crépi de couleur rouge. On distingue deux sortes de colombages : à bois longs (qui montent depuis le sol) et à bois courts (plus facile à construire et à entretenir).

La construction du pignon de la halle de Durbuy se caractérise par plusieurs niveaux et l'utilisation de nombreuses croix dites de Saint-André. Ces croix permettent, au moyen de la triangulation, d'éviter la déformation de la structure du colombage.

La première mention de la halle à Durbuy remonte à 1380 mais la datation la plus ancienne qui a pu être établie par les archéologues se situe aux environs de 1530, grâce à la dendrochronologie.

Muriel DE POTTER



Halle aux blés, Durbuy. G. Focant © SPW-AWaP



Relie chaque mot à sa définition et entoure la définition du mot « halle »

- |                             |                       |   |
|-----------------------------|-----------------------|---|
| Halle <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | Grand vestibule d'une maison d'habitation |
| Ale <input type="radio"/>   | <input type="radio"/> | Vaste bâtiment où se tient un marché      |
| Hall <input type="radio"/>  | <input type="radio"/> | Bière de malt anglaise légère             |



Ci-dessus, sur la photographie de la halle aux blés de Durbuy, combien comptes-tu :

- ↳ de niveaux ?
- ↳ de croix dites de Saint-André au maximum par niveau ?



Coche la bonne réponse

Le pan-de-bois de la halle de Durbuy est :

- À BOIS LONGS
- À BOIS COURTS



Replace les mots manquants dans le texte ci-dessous

**BOIS**

**ANNÉE**

**COMPTAGE**

**POUTRES**

**MÉTHODE**

La dendrochronologie est une ..... de datation du ..... très fiable qui est fondée sur le ..... des anneaux de croissance des arbres. Elle est souvent utilisée et permet une datation pouvant être à l'..... près. Pour la Halle de Durbuy, ce sont les ..... qui ont permis l'utilisation de cette technique.

# UNE PUBLICATION DE **L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE (AWAP)**

## Éditeur responsable

Annick Fourmeaux,  
Directrice générale SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie

## Coordination

Madeleine Brilot  
Adeline Lecomte

## Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)  
Associations

## Mise en page

Sandrine Gobbe

## Impression

Imprimerie Bietlot

## S'ABONNER GRATUITEMENT ?

- à l'adresse **publication@awap.be**
- à l'adresse postale :  
**Agence wallonne du Patrimoine,  
Lettre du Patrimoine,  
rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur**

Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site  
**www.awap.be**.

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique  
de cette *Lettre* sur simple demande à l'adresse  
**publication@awap.be**

---

## REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



**@agencewallonnedupatrimoine**



**@AWaP\_Patrimoine**

ISBN 978-2-39038-143-3



9 782390 381433

---

**La Lettre du Patrimoine** n° 66 04 | 05 | 06 2022

Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires

Les informations ont été arrêtées à la date du 20 avril 2022

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Dépôt légal : D/2022/14.407/16